



34^e

rapport semestriel

**Évolution des
procédures et pratiques
dans l'Union européenne
relatives au contrôle
parlementaire**

Préparé par le Secrétariat de la COSAC et présenté à la :

**LXIV^e Conférence des organes parlementaires
spécialisés dans les affaires de l'Union
des parlements de l'Union européenne**

30 novembre – 1^{er} décembre 2020

Première version élaborée par le Secrétariat de la COSAC le 16 octobre 2020,
sur la base des réponses à un questionnaire distribué aux Parlements/Chambres.

Conférence des organes parlementaires spécialisés dans les affaires de l'Union des parlements de l'Union européenne

SECRETARIAT DE LA COSAC

MTY 06 R 010, 70 rue Montoyer, B-1047 Bruxelles, Belgique
Courriel : secretariat@cosac.eu | Tél. : +32 2 284 3776

Table des matières

CONTEXTE.....	iii
RÉSUMÉ.....	iv
CHAPITRE 1 :	7
LA CONFÉRENCE SUR L'AVENIR DE L'EUROPE	7
CHAPITRE 2 :	21
LES ENSEIGNEMENTS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19	21

CONTEXTE

Ceci est le trente-quatrième rapport semestriel préparé par le Secrétariat de la COSAC.

Rapports semestriels de la COSAC

La XXX^e COSAC a décidé que le Secrétariat de la COSAC devait produire des rapports semestriels factuels, publiés avant chaque réunion ordinaire de la Conférence. Le but de ces rapports est de donner un aperçu de l'évolution des procédures et pratiques de l'Union européenne relatives au contrôle parlementaire.

Tous les rapports semestriels sont accessibles sur le site web de l'IPEX en naviguant à la réunion correspondante.

Les deux chapitres du présent rapport semestriel sont basés sur les informations fournies par les parlements nationaux des États membres de l'Union européenne et par le Parlement européen. Le délai de réponse au questionnaire en vue de l'élaboration du 34^e rapport semestriel était fixé au 25 septembre 2020.

Le sommaire de ce rapport a été adopté lors de la réunion de la Troïka présidentielle de la COSAC qui a eu lieu le 13 juillet 2020 à Berlin par visioconférence.

En règle générale, le rapport n'énumère pas tous les Parlements/Chambres qui ont répondu à une question donnée. Au lieu de cela, des exemples illustratifs sont utilisés.

Il est à noter que, dans certains cas, les répondants avaient la possibilité de choisir plusieurs réponses parmi celles qui étaient proposées. Cela explique les disparités qui pourraient être observées entre le nombre de réponses à une question donnée et le nombre total de répondants.

Les réponses complètes, reçues de 36 des 39 Parlements/Chambres des 27 États membres ainsi que du Parlement européen, sont accessibles dans les annexes disponibles sur le site web de la COSAC.

Remarque concernant les chiffres

Sur les 27 États membres de l'Union européenne, 15 possèdent un parlement monocaméral et 12 un parlement bicaméral. En totalisant ces systèmes mono- et bicaméraux, on dénombre 39 chambres parlementaires nationales dans les 27 États membres de l'Union européenne.

Bien qu'ils aient des systèmes bicaméraux, les parlements nationaux de l'Autriche, de l'Irlande et de l'Espagne envoient chacun une seule série de réponses au questionnaire : le nombre maximal de répondants pour chaque question est donc de 37, en comptant le Parlement européen. Un total de 36 réponses au questionnaire ont été reçues.

RÉSUMÉ

CHAPITRE 1 : LA CONFÉRENCE SUR L'AVENIR DE L'EUROPE

Le premier chapitre du 34^e rapport semestriel vise à recueillir des idées pour préparer la Conférence sur l'avenir de l'Europe.

Selon la grande majorité des Parlements/Chambres, la question de l'avenir de l'Europe a fait l'objet de différentes formes de participation citoyenne dans leurs pays respectifs ; les répondants ont ainsi évoqué des dialogues et débats locaux publics, des auditions publiques, des forums d'experts ou encore des plateformes en ligne destinées à rassembler des propositions ou à soumettre des pétitions. Quelques Parlements/Chambres ont fait état de formats inhabituels tels que l'expression d'opinions dans des cahiers de doléances ou une discussion publique avec des représentants politiques dans un centre commercial.

En réponse à la question de savoir si les résultats de ces formats avaient été mis en application dans leurs pays, par exemple sous la forme d'une mesure législative ou par tout autre moyen, environ un tiers des répondants ont répondu par l'affirmative, les deux tiers restants indiquant qu'une telle mise en œuvre n'avait pas eu lieu.

La majorité des Parlements/Chambres ayant répondu au questionnaire étaient d'avis que les représentants de la société civile et de la COSAC devraient participer à la Conférence sur l'avenir de l'Europe aux côtés des parlements nationaux, des citoyens et des institutions de l'UE. De plus, la moitié des Parlements/Chambres ayant répondu au questionnaire se sont déclarés favorables à ce que des représentants du monde scientifique puissent participer. Certains Parlements/Chambres ont mis l'accent sur les jeunes citoyens, p. ex. les enfants, les élèves et la jeunesse européenne.

Tous les Parlements/Chambres ayant répondu au questionnaire étaient d'avis que des activités et événements décentralisés devraient être organisés dans les États membres et leurs régions dans le contexte de la Conférence sur l'avenir de l'Europe.

En donnant leur avis sur la forme que devraient prendre les manifestations organisées dans les États membres, les Parlements/Chambres ont majoritairement souligné l'importance des plateformes numériques pour permettre à la conférence de toucher un public plus large, à plus forte raison dans le contexte de la pandémie.

En réponse à la question portant sur les trois thèmes à aborder à l'occasion de la conférence, ce sont les aspects institutionnels qui ont été évoqués le plus souvent dans les réponses envoyées par les Parlements/Chambres, suivis de la transformation écologique et de l'état de droit.

La grande majorité des Parlements/Chambres estiment que la conférence devrait être en mesure d'inscrire des sujets à son ordre du jour, en plus du cadre thématique défini par la Déclaration commune des institutions de l'UE.

Deux tiers des Parlements/Chambres ont estimé que la conférence devrait aborder des questions institutionnelles.

La majorité des répondants ne souhaitent pas que les débats soient limités par les traités existants. À ce titre, plusieurs Parlements/Chambres ont exprimé leur avis concernant la possibilité de modifier les traités et indiqué plusieurs domaines qui pourraient faire l'objet d'actions ou de modifications, y

compris l'ajout de compétences supplémentaires pour la gestion des crises transfrontalières notamment dans le cas de risques sanitaires.

La quasi-totalité des Parlements/Chambres ont convenu qu'il serait utile aux parlements nationaux de procéder à un échange de vues concernant les rapports de la Commission européenne sur l'état de droit, dont le premier a été publié en septembre 2020. La plupart des Parlements/Chambres ont indiqué qu'ils avaient l'intention de débattre de ces rapports en commission.

CHAPITRE 2 : LES ENSEIGNEMENTS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

Le second chapitre du 34^e rapport semestriel de la COSAC concerne les enseignements de la pandémie, en particulier la manière dont les États membres et l'UE ont soutenu la relance économique par l'intermédiaire de plans d'aide au niveau européen destinés aux budgets publics, aux entreprises et aux employés dans le but de surmonter la crise, bâtir la résilience et préparer l'UE pour le futur.

Près de la moitié des répondants ont estimé que le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) devrait disposer de compétences élargies, suivant une évolution semblable à celle de FRONTEX, tandis que la majorité des autres répondants n'ont exprimé aucun avis sur la question.

Les Parlements/Chambres ont choisi différentes solutions pour réduire la dépendance de l'UE vis-à-vis de pays tiers pour l'acquisition d'équipements de protection, de médicaments et de principes actifs ; la relocalisation des processus de production dans l'UE a remporté le plus grand nombre de réponses.

Concernant la possibilité d'une approche coordonnée permettant de contenir plus efficacement l'expansion d'une pandémie, les Parlements/Chambres ont évoqué notamment les conditions de fermeture des frontières et de circulation des biens et des personnes, ainsi que l'échange d'informations ; un certain nombre de répondants ont cependant reconnu la légitimité de mesures nationales dans les situations de ce type.

L'écrasante majorité des répondants ont estimé qu'il serait utile de procéder à des adaptations du cadre juridique en vue de crises futures liées à l'apparition d'une maladie infectieuse ou à des situations de crise grave comparables ; plusieurs répondants ont proposé des améliorations du cadre juridique.

Selon les réponses envoyées, la moitié des Parlements/Chambres ont mené des réflexions sur la manière dont les États membres pourraient se constituer plus efficacement en réseau dans le domaine de la recherche et de l'innovation, ainsi que sur la manière dont ils pourraient améliorer les échanges de données dans le domaine de la santé, tandis que l'autre moitié n'a pas mené de réflexion de ce type.

Tous les répondants ont confirmé que leur État membre avait adopté des plans de relance économique.

La grande majorité des Parlements/Chambres ont indiqué que leur État membre avait opté pour une combinaison de mesures liées aux dépenses et aux recettes ; de nombreux Parlements/Chambres ont évoqué une combinaison de différentes mesures. De nombreux Parlements/Chambres ont indiqué que, pendant certaines périodes, certaines mesures étaient concentrées sur des secteurs spécifiques, les répondants ayant donné différents exemples de mesures qui ont fait particulièrement leurs preuves pour atténuer les conséquences de la pandémie de coronavirus, dont le travail à temps partiel, l'enseignement en ligne et le télétravail ; les dispositions extraordinaires liées à la Covid-19 en

matière de congés familiaux et les mesures spécifiques destinées aux personnes âgées ; les restrictions à la libre circulation des personnes ; et les mesures obligatoires de protection sanitaire.

En ce qui concerne les mesures prises au niveau européen, de nombreux répondants ont cité l'instrument de soutien temporaire à l'atténuation des risques de chômage en situation d'urgence (SURE) comme étant une mesure particulièrement efficace.

Selon les Parlements/Chambres ayant répondu, les principaux domaines politiques à traiter en priorité lors de l'élaboration du plan de mesures visant à atténuer les conséquences de la pandémie de Covid-19 au niveau de l'UE sont la transition écologique et numérique, l'emploi, l'innovation, la santé et la recherche et le développement.

La majorité des Parlements/Chambres n'ont exprimé aucun avis concernant leurs préférences en matière de conditionnement de l'attribution de ressources de l'UE au respect de valeurs limites d'émission de CO₂. Les autres répondants étaient divisés sur la question : quelques-uns étaient favorables à cette possibilité, tandis qu'un nombre presque égal s'y opposaient.

La majorité des Parlements/Chambres se sont déclarés favorables à l'introduction de nouvelles ressources propres de l'UE en plus de la taxe sur les déchets en plastique non recyclés ; la proposition soutenue par le plus grand nombre de Parlements/Chambres est une taxe sur le numérique.

Près de la moitié des Parlements/Chambres se sont déclarés favorables à l'idée de retenir substantiellement les financements européens, par exemple du Fonds de cohésion, en cas de danger avéré de violation grave de l'état de droit mettant en péril les intérêts financiers de l'UE. Certains Parlements/Chambres ont cependant appelé à traiter cette question avec prudence. S'agissant du choix entre différentes procédures proposées pour activer un tel mécanisme, la majorité qualifiée au Conseil était soutenue par six Parlements/Chambres tandis que l'unanimité et la majorité qualifiée inversée au Conseil ont chacune reçu le soutien de cinq Parlements/Chambres.

En matière d'intelligence artificielle (IA), de données et d'avenir numérique, la moitié des répondants ont cité l'application des technologies numériques dans au moins l'un de ces domaines : l'administration publique, l'éducation et les services de santé.

En ce qui concerne les potentiels ou domaines d'application dans le domaine de l'avenir numérique de l'Europe, la grande majorité des répondants ont convenu que la création d'un marché unique numérique représentait une chance de rebond économique générant de la croissance et créant des emplois.

Dans leurs commentaires concernant le recours aux systèmes de visioconférence pour la coopération interparlementaire, divers répondants ont indiqué que les réunions en personne ne pourraient être remplacées par des systèmes de visioconférence et la majorité des répondants n'ont exprimé aucun avis sur l'adoption d'un outil de conférence uniforme à l'échelle de l'UE.

S'agissant de la pandémie de Covid-19 et des mesures à éviter à l'avenir, la plupart des Parlements/Chambres ayant répondu ont évoqué la fermeture non coordonnée des frontières, l'adoption de mesures non coordonnées liées à la libre circulation des biens et des personnes et la distribution disproportionnée d'équipements médicaux et de médicaments essentiels.

CHAPITRE 1 :

LA CONFÉRENCE SUR L'AVENIR DE L'EUROPE

LE PREMIER CHAPITRE DU 34^e RAPPORT SEMESTRIEL porte sur la conception et la définition de l'agenda de la Conférence sur l'avenir de l'Europe.

Conception de la Conférence

1.1.a Vingt-neuf Parlements/Chambres sur 35 ont indiqué que des manifestations permettant la participation des citoyennes et citoyens aux débats sur l'avenir de l'UE avaient été organisées dans leurs pays respectifs ces dernières années. Six d'entre eux ont déclaré n'avoir organisé aucun événement officiel (*Sénat belge, Narodno sabranie bulgare, Hrvatski sabor croate, Senat polonais, Sejm polonais, Državni svet slovène*).

En France, des consultations citoyennes sur l'avenir de l'UE ont été organisées à l'initiative du président Emmanuel Macron en amont des élections européennes de 2019. Des débats et des initiatives de démocratie participative ont été organisés en France d'avril à octobre 2018. Le gouvernement français a par ailleurs organisé un « grand débat national » à l'occasion duquel les citoyens français étaient appelés à donner leur avis sur des questions politiques d'avenir sous la forme de cahiers de doléances, de débats locaux, de conférences thématiques régionales et nationales, et d'un site web permettant de soumettre des propositions. Dans le cadre de ce débat, des questions relatives à l'avenir de l'Europe ont été soulevées. Plus récemment, le *Sénat* français a mis en place une plateforme en ligne destinée au dépôt de pétitions et à la collecte de signatures. L'*Assemblée nationale* française a indiqué en outre que des conventions démocratiques de réforme de l'Europe avaient eu lieu, pour lesquelles un groupe de travail avait été fondé au sein de la commission des affaires européennes de l'*Assemblée nationale*.

Le *Bundestag* allemand a souligné qu'à l'initiative du gouvernement fédéral et des gouvernements des Länder, une série de « dialogues citoyens sur l'avenir de l'Europe » ont eu lieu dans toute l'Allemagne de mai à octobre 2018. À l'occasion de ces discussions, des membres du gouvernement fédéral et des gouvernements des Länder, ainsi que des secrétaires d'État, ont engagé un dialogue avec les citoyens du pays. Des programmes semblables ont également été organisés par des partenaires de la coopération issus de la société civile, ainsi que par de hauts responsables de différents ministères fédéraux. Le *Bundesrat* allemand a indiqué que les Länder avaient organisé des événements sous différentes formes, par exemple des « forums d'experts » et des « forums spécialisés » – auxquels des représentantes du monde scientifique, des entreprises, des syndicats, du secteur culturel et des médias ont été invités à échanger avec les citoyens –, ainsi qu'un débat public avec des personnalités politiques locales et européennes, qui s'est tenu dans un centre commercial.

En Tchéquie, la plupart des consultations citoyennes sous la forme de débats modérés et de conférences ont été organisées par le gouvernement et les ONG (*Poslanecká sněmovna tchèque, Senát tchèque*). Le *Riksdag* suédois a indiqué que le gouvernement était également le principal organisateur des différentes activités visant à renforcer la participation, la connaissance et l'implication des citoyens du pays sur les questions liées à l'UE. Ces initiatives étaient destinées aux élèves, enseignants, journalistes, représentants élus, organismes publics, partenaires sociaux, municipalités, régions, universités, associations de formation et mouvements de jeunesse.

D'après l'*Eduskunta* finlandais, la participation des citoyens a pris la forme d'auditions publiques ouvertes à un large public, y compris par l'intermédiaire de forums virtuels en ligne. Le *Riigikogu* estonien et le *Folketing* danois ont tous deux indiqué que leurs commissions des affaires européennes respectives avaient organisé des auditions et des débats publics. Le *Folketing* danois a également indiqué avoir organisé des sondages délibératifs. De même, la question de l'avenir de l'UE était au programme de plusieurs réunions de la commission des affaires européennes de l'*Országgyűlés* hongrois, ce qui a permis d'obtenir des informations publiques. Un débat en ligne sur l'avenir de l'UE a également eu lieu dans le pays, et des « consultations nationales » sous la forme de dialogues directs avec les citoyens sur des questions liées à l'UE ont lieu chaque année depuis 2010 à l'initiative du gouvernement hongrois. Le *Národná rada* slovaque a indiqué que le ministère des Affaires étrangères et européennes de la Slovaquie a organisé une série de discussions intitulée « Convention nationale sur l'Union européenne » (*Národná rada* slovaque). La *Kamra tad-Deputati* maltaise a indiqué qu'une série d'initiatives de consultation des citoyens, coordonnée par le comité directeur d'action Malte/UE, a eu lieu de juillet à novembre 2018.

Selon la *Tweede Kamer* néerlandaise et l'*Eerste Kamer* néerlandaise, le gouvernement néerlandais a demandé à des instituts de recherche de mener des consultations publiques sur l'UE et son programme en 2018. Ces consultations ont pris la forme de recherches, de questionnaires et de dialogues citoyens.

La *Camera Deputaților* roumaine a déclaré que plusieurs conférences auxquelles ont participé des citoyens avaient été organisées de mai à septembre 2018. La première consultation des citoyens sur l'avenir de l'UE, intitulée « L'Europe que veulent les enfants », était consacrée aux enfants et aux jeunes roumains.

Le *Seimas* lituanien a indiqué que les discussions sur l'avenir de l'UE ont pris des formes diverses : débats avec des experts et des représentants d'organisations publiques à l'occasion de réunions en commission ; conférences nationales et internationales avec la participation de citoyens lituaniens ; et débats entre les députés et leurs électeurs.

Les *Cortes Generales* espagnoles ont indiqué que plusieurs dialogues avec les citoyens concernant l'avenir de l'UE ont eu lieu de 2017 à 2019, sous la forme d'assemblées populaires. Depuis 2013, la représentation de la Commission européenne à Madrid favorise l'organisation de ces dialogues. De même, le *Vouli ton Antiprosopon* chypriote, la *Saeima* lettonne, la *Chambre des députés* luxembourgeoise et l'*Assembleia da República* portugaise ont indiqué que les représentations de la Commission européenne dans leurs pays respectifs ont organisé des débats publics. L'*Assembleia da República* portugaise a précisé que le Portugal a organisé une série de « Rencontres avec les citoyens sur l'avenir de l'Europe » (« Rencontres avec les citoyens », « Rencontres associées » et « L'Europe dans les écoles ») en collaboration avec la Commission européenne. Selon la *Saeima* lettonne, en 2018, les citoyens avaient présenté des idées et des propositions actives concernant la manière dont ils souhaitaient vivre en Europe, à l'occasion d'une série de débats publics organisés en personne et en ligne. Le ministère letton des Affaires étrangères, en coopération avec des organisations non gouvernementales, ainsi que les coordinateurs des centres d'informations Europe Direct, ont promu et organisé de nombreux débats dans tout le pays.

Le Parlement européen a souligné qu'il avait organisé des auditions publiques relatives à des initiatives de citoyens de l'UE. Les citoyens avaient également la possibilité de présenter des pétitions au Parlement européen et de participer à des manifestations ponctuelles lors desquelles ils pouvaient exprimer leur avis, par exemple des Rencontres des jeunes Européens ; des sondages Eurobaromètre

et des agoras citoyennes ; des consultations ouvertes sur la procédure législative régulière ; et des consultations et débats citoyens organisés par la Commission européenne et les États membres, auxquels ont participé des membres du Parlement européen.

Au sein du *Vouli ton Ellinon* grec, la présentation du Livre blanc sur l'avenir de l'Europe a été suivie d'un débat public annoncé sur le site web du Parlement européen, ainsi que de débats en commission. Des experts, des diplomates, des représentants de la société civile et des membres du Comité économique et social européen (CESE), ainsi que des représentants des groupes politiques ont assisté à une conférence sur l'avenir de l'UE.

En amont de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, le *Nationalrat* et le *Bundesrat* autrichiens ont souligné le lancement en juillet 2020 d'un « Dialogue autrichien sur l'UE » au niveau du gouvernement, lors duquel tous les Autrichiens ont été invités à présenter leurs contributions sur des thèmes liés à l'UE. La *Chambre des représentants* belge a évoqué le plan du Service public fédéral (SPF) Affaires étrangères, qui organise des réunions préparatoires avec des représentants des mondes culturel et scientifique. La commission des affaires européennes du *Senato della Repubblica* italien a adopté un document qui représente sa contribution à la définition du positionnement de l'Italie concernant la Conférence sur l'avenir de l'Europe, soulignant l'importance, d'une part, de prévoir une grande participation des citoyens dans le débat sur l'avenir de l'Europe, y compris par l'intermédiaire de technologies modernes et des médias sociaux et, d'autre part, d'utiliser plus d'initiatives citoyennes et d'étudier la possibilité de faire appel à des formes de participation directe pour les décisions relatives à l'UE telles que, par exemple, au moyen de référendums.

1.1.b En réponse à la question sur les expériences des Parlements/Chambres avec les formes de manifestations mentionnées ci-dessus, un nombre significatif de Parlements/Chambres ont indiqué que ces expériences avaient été largement positives ; le *Folketing* danois a souligné l'enthousiasme des citoyens et des parlementaires qui ont pris part aux débats, ceux-ci étant perçus comme enrichissants d'un côté comme de l'autre. Le *Vouli ton Ellinon* grec, le *Národná rada* slovaque et la *Camera Deputaţilor* roumaine ont signalé que les manifestations organisées avaient rencontré un grand succès, tandis que le *Bundesrat* allemand a souligné que la question globale posée (« Dans quel type d'UE souhaitons-nous vivre à l'avenir ? ») avait donné lieu à une discussion constructive et tournée vers l'avenir. Ce dernier a par ailleurs indiqué que les manifestations avaient démontré qu'il était essentiel de donner aux citoyens l'occasion de poser des questions et d'exprimer leur avis afin de garantir que l'interaction soit fructueuse et satisfaisante. Le *Folketing* danois a également indiqué que le but des auditions publiques était d'engager un débat et de sensibiliser aux questions de politique européenne plutôt que de présenter un résultat spécifique sous forme de résolutions écrites.

Certains Parlements/Chambres ont cependant déclaré qu'aucun résultat n'avait été atteint (*Vouli ton Antiprosopon* chypriote, *Senat* polonais, *Poslanecká sněmovna* tchèque) ou qu'aucune réponse ne pouvait être donnée (*Sénat* belge, *Chambre des représentants* belge, *Hrvatski sabor* croate).

Quelques Parlements/Chambres ont précisé que les activités mentionnées dans leurs réponses à la question précédente avaient été menées sans leur participation directe (*Cortes Generales* espagnoles, *Kamra tad-Deputati* maltaise, *Eerste Kamer* néerlandaise, *Tweede Kamer* néerlandaise, *Riksdag* suédois, *Senát* tchèque), et certains d'entre eux ont indiqué que ces activités avaient été organisées par le gouvernement (*Cortes Generales* espagnoles, *Eerste Kamer* néerlandaise, *Tweede Kamer* néerlandaise, *Riksdag* suédois, *Senát* tchèque).

Le *Senát* tchèque a observé que, d'après un rapport du gouvernement tchèque, les citoyens accordent une grande importance au respect du principe de subsidiarité par l'UE. Les citoyens ont également indiqué qu'ils souhaitaient recevoir plus d'informations, et que l'UE devrait mieux expliquer ses propositions et ses politiques. Selon le gouvernement néerlandais, les résultats ont révélé que les citoyens sont largement favorables à l'appartenance de leur pays à l'UE (*Eerste Kamer* néerlandaise). Ils attendent cependant également de l'UE qu'elle fonctionne plus efficacement. Les consultations ont par ailleurs montré que les citoyens néerlandais estiment que l'UE devrait se concentrer sur de grandes questions transfrontalières telles que l'immigration, le climat, la criminalité internationale, la réduction des coûts liés à l'UE et la lutte contre le gaspillage (*Eerste Kamer* néerlandaise et *Tweede Kamer* néerlandaise). De même, le *Bundestag* allemand a indiqué que les résultats faisaient apparaître des avis globalement positifs sur l'Europe malgré certaines critiques, ajoutant que la plupart des citoyens souhaiteraient de toute évidence une intégration européenne renforcée dans de nombreux domaines politiques et qu'ils privilégient les solutions paneuropéennes aux réponses nationales. D'après la *Camera Deputaților* roumaine, les expériences en Roumanie ont été similaires, ses conclusions montrant que les Roumains souhaiteraient que leur pays soit plus impliqué dans les affaires de l'UE. Les débats organisés avec des citoyens du pays entier ont mis en lumière une perception positive de l'appartenance de la Roumanie à l'UE ainsi qu'un large soutien au projet européen basé sur des valeurs communes.

Le *Riigikogu* estonien a indiqué que les débats susmentionnés avaient fourni un cadre conceptuel et contribué à définir la manière dont des progrès pourraient être réalisés concernant la question de l'Europe. Le *Državni zbor* slovène a déclaré que des auditions publiques d'experts sur divers thèmes liés à l'UE avaient été organisées en son sein.

Le *Sénat* français a indiqué qu'en France, chacune des réunions susmentionnées avait fait l'objet d'un rapport présenté à la Commission nationale du débat public (CNDP), qui en a publié un résumé. Les conclusions ont été présentées au gouvernement français le 4 décembre 2018. Depuis janvier 2020, 46 pétitions ont été présentées, mais aucune n'a atteint le seuil de 100 000 signatures. L'*Assemblée nationale* française a ajouté que cette expérience avait représenté une occasion d'impliquer les députés dans les débats sur l'avenir de l'Europe.

Un groupe de travail spécifique a été mis en place au sein du *Seimas* lituanien pour résumer les résultats des débats sur l'avenir de l'UE. La commission des affaires européennes et la commission des affaires étrangères ont par ailleurs adopté un projet d'avis relatif à l'évaluation des propositions sur l'avenir de l'UE et les intérêts de la République de Lituanie.

Selon l'*Országgyűlés* hongrois, les consultations nationales menées en Hongrie ont alimenté des débats parlementaires animés et, de manière générale, un débat public intense ; les résultats de ces manifestations ont fourni le soutien politique nécessaire aux initiatives et aux mesures du gouvernement. Les conférences ont contribué à former et à canaliser les avis sur les thèmes transversaux de la Conférence sur l'avenir de l'Europe.

L'*Assembleia da República* portugaise a également émis des commentaires positifs, citant entre autres la promotion des débats publics et la création d'une commission parlementaire spécifique dont le rôle serait d'assurer le suivi des progrès réalisés dans la définition de la stratégie Portugal 2030. Au niveau international, l'*Assembleia da República* portugaise a pris part à une rencontre interparlementaire relative aux consultations citoyennes.

Le Parlement européen a indiqué que la Commission des affaires constitutionnelles (AFCO) avait organisé en avril 2019 un échange de vues avec la présidence du Conseil, la Commission européenne, le Comité économique et social européen (CESE) et le Comité des régions concernant leurs conclusions et recommandations relatives à leurs activités respectives et aux rapports sur les dialogues citoyens et consultations citoyennes sur l'avenir de l'Europe, et détaillé des idées visant à pérenniser ce type d'activité.

1.1.c En réponse à la question de savoir si ces résultats avaient été mis en application dans leur pays, par exemple sous la forme d'une mesure législative ou d'une stratégie de communication, la majorité des répondants (20 Parlements/Chambres sur 31) ont indiqué que cela n'avait pas été le cas, tandis que les 11 restants ont répondu par l'affirmative.

Certains de ceux qui ont répondu par l'affirmative ont précisé que dans certains cas le résultat avait pris la forme d'une mesure législative (*Sénat* français, *Országgyűlés* hongrois) ou, au moins, qu'ils avaient pris note des avis exprimés et les avaient inclus dans le processus législatif (*Vouli ton Ellinon* grec, *Camera Deputa ilor* roumaine, *Državni zbor* slovène). Par ailleurs, le *Državni zbor* slovène a ajouté qu'un groupe de travail pourrait organiser des auditions publiques et inviter des experts. Le Parlement européen a adopté deux résolutions relatives à la Conférence sur l'avenir de l'Europe en 2020.

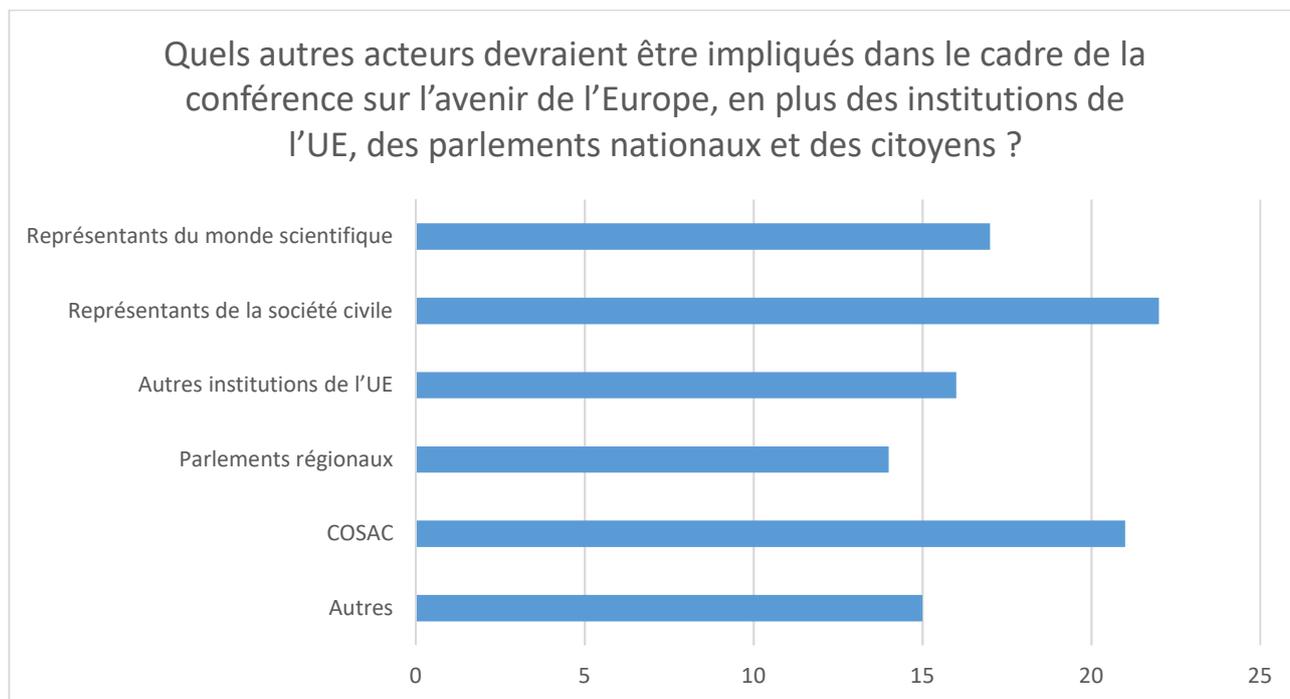
Selon le *Seimas* lituanien, certaines des dispositions figurant dans les documents susmentionnés ont été reflétées dans les positions de négociation de la Lituanie au sein du Conseil de l'UE.

Le gouvernement néerlandais a pris en considération les résultats des consultations dans sa stratégie de négociation concernant le programme des dirigeants, à la fois lors de la réunion informelle du Conseil à Sibiu en 2019 et dans sa note d'orientation sur l'état de l'Union européenne (*Eerste Kamer* néerlandaise, *Tweede Kamer* néerlandaise). De même, la *Kamra tad-Deputati* maltaise et le *Senat* roumain ont tous deux indiqué que le but de ces consultations était de contribuer au débat lors de la réunion informelle des chefs d'État ou de gouvernement de l'Union européenne organisée à Sibiu le 9 mai 2019.

Selon le *Bundesrat* allemand, les contributions issues du dialogue citoyen ont été rassemblées pour servir de base aux principes directeurs d'un gouvernement de Land sur les questions européennes, qui ont fait l'objet d'une présentation publique et d'une publication.

Les résultats des manifestations organisées par le gouvernement suédois en vue de renforcer la participation dans l'UE varient d'un cas à l'autre (*Riksdag* suédois). Par exemple, les participants peuvent s'être engagés à faire mieux connaître l'UE au sein de leur propre organisation, ou à diffuser plus largement des informations sur leurs activités liées à l'UE. La *Saeima* lettonne a utilisé les résultats obtenus dans le cadre d'un dialogue public relatif à des éléments spécifiques des politiques.

1.2.a La majorité des Parlements/Chambres (22 répondants sur 34) ont estimé que des représentants de la société civile (ONG, artistes créateurs, associations, etc.) devraient être plus impliqués dans la Conférence sur l'avenir de l'Europe, en plus des institutions de l'UE, des parlements nationaux et des citoyens. Vingt et un répondants se sont déclarés favorables à la participation de la COSAC, tandis que 17 Parlements/Chambres étaient également favorables à la participation de représentants du monde scientifique. La participation des organes de l'UE (par exemple le Comité des régions ou le Comité économique et social européen) a emporté le soutien de 16 répondants, tandis que 14 d'entre eux ont demandé la participation des parlements régionaux.



Quand il leur a été demandé de citer d'autres parties prenantes dont la participation pourrait être souhaitable, quatre Parlements/Chambres ont évoqué les jeunes citoyens en particulier (*Bundestag* allemand, *Nationalrat* et *Bundesrat* autrichiens, *Sénat* belge, *Eduskunta* finlandais).

Certains Parlements/Chambres ont proposé la participation des autorités et des représentants élus au niveau local et régional (*Eduskunta* finlandais, *Sénat* français, *Vouli ton Ellinon* grec, *Saeima* lettone, *Assembleia da República* portugaise, *Riksdag* suédois).

Le *Folketing* danois a souligné la nécessité de faire participer tous les secteurs de la société aux débats et manifestations, ajoutant que les parlements nationaux devraient participer sur un pied d'égalité avec les institutions de l'UE pour ce qui est d'organiser la conférence et d'en tirer les conclusions. Le *Seimas* lituanien a également évoqué la participation de représentants des parlements nationaux, indiquant que ceux-ci devraient être inclus dans l'organe de gestion de la conférence. Selon la *Saeima* lettone, le trio de présidences du Conseil de l'UE à la conférence de la COSAC serait le plus apte à les représenter dans l'organe de gestion de la conférence.

La *Camera Deputa ilor* roumaine a fait part de son souhait que le monde des entreprises soit représenté dans la Conférence sur l'avenir de l'Europe, tandis que le *Vouli ton Antiprosopon* chypriote a également évoqué les syndicats.

Le Parlement européen a souligné que la conférence doit être un processus ouvert, transparent et participatif impliquant les citoyens, la société civile organisée et une série de parties prenantes aux niveaux européen, national, régional et local. Dans sa résolution du 15 janvier 2020, le Parlement européen avait proposé que le processus soit gouverné par une série d'organes dont les responsabilités spécifiques seraient définies ; il avait également formulé une proposition concrète de composition de l'assemblée plénière de la conférence (135 membres du Parlement européen au maximum, une représentation du Conseil, de 2 à 4 membres pour chaque parlement national) ; il a également recommandé que des organisations de la société civile et d'autres experts issus d'ONG, du monde scientifique ainsi que de centres de recherche soient invités afin d'appuyer les processus de la conférence

à différents niveaux. De même, des représentants des pays candidats à l'adhésion devraient également prendre part aux débats.

1.2.b Tous les Parlements/Chambres ayant répondu (28) étaient d'avis que des activités et événements décentralisés devraient être organisés dans les États membres et leurs régions dans le contexte de la conférence.

Quand il leur a été demandé de préciser dans quelle mesure les résultats des manifestations devraient alimenter la conférence, de nombreux Parlements/Chambres ont souligné que les événements décentralisés devraient représenter l'un des piliers de cette dernière (*Bundesrat* allemand, *Narodno sabranie* bulgare, *Assemblée nationale* française, *Országgyűlés* hongrois, *Kamra tad-Deputati* maltaise, *Senat* polonais, *Camera Deputa ilor* roumaine).

Le *Senat* polonais a proposé que les résultats des différents événements décentralisés soient pris en considération par les institutions de l'UE lors de l'élaboration de futures recommandations. Le *Bundesrat* allemand a appelé à la mise en place d'un mécanisme de retour d'information qui garantirait le suivi des idées proposées à l'occasion de la Conférence. De plus, le *Bundesrat* allemand et l'*Assemblée nationale* française ont tous deux fait valoir que le débat devrait donner lieu à des mesures concrètes à tous les niveaux, que la conférence devrait intégrer pleinement. Le *Bundesrat* allemand est allé encore plus loin dans sa proposition : selon lui, pendant chaque mandat de la présidence tournante du Conseil, le pays concerné devrait organiser une manifestation dans une ville autre que sa capitale, afin de souligner le caractère local de la conférence. La commission des affaires étrangères du *Riksdag* suédois a indiqué que la conférence pourrait représenter une occasion de recueillir des avis et des idées par l'intermédiaire de dialogues avec les citoyens et de trouver des moyens de renforcer la communication sur le programme stratégique de l'UE.

Le *Vouli ton Ellinon* grec, en revanche, a indiqué que si les conclusions et résultats issus de manifestations décentralisées étaient certes utiles, ils ne devraient pas être contraignants mais devraient tout de même être transmis aux manifestations principales et alimenter le débat. Le *Bundestag* allemand et la *Kamra tad-Deputati* maltaise étaient tous deux d'avis que les idées devraient être organisées systématiquement et traitées, en fonction de leur thème, de la manière la plus complète possible pendant l'assemblée plénière de la conférence. Le *Sénat* belge a suggéré que chaque manifestation pourrait faire l'objet de conclusions envoyées au groupe de pilotage de la conférence, en vue d'une intégration dans les conclusions finales de celle-ci.

Le *Sénat* français et l'*Eduskunta* finlandais n'avaient pas encore adopté une position formelle sur cette question, mais se sont déclarés favorables à l'organisation de manifestations décentralisées.

Le *Državni zbor* slovène et le *Riigikogu* estonien ont indiqué que l'État membre concerné et l'organe responsable de la conférence devraient décider comment, et dans quelle mesure, les contributions seraient traitées.

Certains Parlements/Chambres ont indiqué que les manifestations devraient donner lieu à l'élaboration de documents mis à la disposition des participants (*Chambre des représentants* belge, *Chambre des Députés* luxembourgeoise, *Assembleia da República* portugaise, *Camera Deputa ilor* roumaine, *Poslanecká sn movna* tchèque) ; la *Camera Deputa ilor* roumaine, l'*Assembleia da República* portugaise, la *Chambre des Députés* luxembourgeoise et la *Poslanecká sn movna* tchèque ont en outre proposé que les manifestations fassent l'objet de rapports visant à alimenter la conférence. Le *Senat* roumain a proposé que les résultats prennent la forme de contributions,

d'apports ou de recommandations, tandis que le *Senato della Repubblica* italien a proposé que chaque événement se conclue par une déclaration à transmettre à la conférence. Le *Vouli ton Antiprosopon* chypriote a avancé l'idée que les parlements nationaux et/ou les représentations de l'UE pourraient faciliter le processus, ajoutant qu'une codification des résultats au niveau national pourrait être communiquée à la conférence.

Le Parlement européen a proposé que soient organisées, tout au long de la conférence et dans différentes régions de l'UE, des agoras citoyennes visant à alimenter l'assemblée plénière de la conférence. Les agoras citoyennes devraient s'efforcer de parvenir à un consensus ; dans les cas où cela ne serait pas possible, une opinion minoritaire pourrait être adoptée. La *Saeima* lettone a également considéré que le contenu des manifestations devrait être en rapport avec la conférence, de manière à ce que les comptes rendus et enseignements de ces événements puissent contribuer à la conférence. Un cadre robuste devrait être mis en place afin de garantir que les résultats de manifestations organisées à l'initiative des citoyens soient pris en considération dans l'événement principal.

Le *Nationalrat* et le *Bundesrat* autrichiens ont proposé que les résultats globaux fassent l'objet de discussions sérieuses au niveau de l'UE en tenant compte de la réalité des traités.

1.2.c En donnant leur avis sur la forme que devraient prendre les manifestations organisées dans les États membres, les Parlements/Chambres ont majoritairement souligné l'importance des plateformes numériques pour permettre à la conférence de toucher un public plus large, à plus forte raison dans le contexte de la pandémie actuelle.

À ce titre, 14 Parlements/Chambres ont suggéré l'organisation de visioconférences (*Bundestag* allemand, *Bundesrat* allemand, *Nationalrat* et *Bundesrat* autrichiens, *Sénat* belge, *Riigikogu* estonien, *Vouli ton Ellinon* grec, *Országgyűlés* hongrois, *Camera dei deputati* italienne, *Chambre des Députés* luxembourgeoise, *Kamra tad-Deputati* maltaise, *Senat* polonais, *Assembleia da República* portugaise, *Camera Deputa ilor* roumaine, *Senat* roumain) tandis que 13 Parlements/Chambres ont recommandé des questionnaires en ligne (*Nationalrat* et *Bundesrat* autrichiens, *Sénat* belge, *Narodno sabranie* bulgare, *Assemblée nationale* française, *Vouli ton Ellinon* grec, *Országgyűlés* hongrois, *Senat* polonais, *Chambre des Députés* luxembourgeoise, *Kamra tad-Deputati* maltaise, *Riigikogu* estonien, *Senat* roumain, *Državni zbor* slovène, *Poslanecká sn movna* tchèque) comme des formes possibles que pourraient prendre les manifestations.

Le Parlement européen a souligné que les consultations devraient être organisées en utilisant les plateformes les plus efficaces, les plus innovantes et les plus adéquates, y compris à l'aide d'outils en ligne. L'*Eduskunta* finlandais a lui aussi insisté sur l'importance d'utiliser des applications numériques. D'après celui-ci, il sera essentiel que la conférence soit promue et mise en œuvre de manière ouverte, transparente et large. Son organisation devrait être aussi légère et efficace que possible, et elle devrait faire appel à des structures, procédures et programmes existants. Dans ce contexte, le Parlement européen a suggéré de coordonner les outils de communication nouveaux et existants pour les échanges virtuels et en personne entre les trois institutions.

L'*Assemblée nationale* française a cependant souligné qu'il ne fallait pas ignorer la fracture numérique, et appelé par conséquent à l'organisation de débats en personne, même à petite échelle.

Des séances de débat modérées avec des représentants politiques ont été recommandées par 13 des Parlements/Chambres, à condition que la situation sanitaire le permette (*Nationalrat* et *Bundesrat*

autrichiens, *Sénat* belge, *Narodno sabranie* bulgare, *Vouli ton Antiprosopon* chypriote, *Folketing* danois, *Riigikogu* estonien, *Camera dei deputati* italienne, *Chambre des Députés* luxembourgeoise, *Senat* polonais, *Assembleia da República* portugaise, *Senat* roumain, *Národná rada* slovaque, *Poslanecká sn movna* tchèque). Certains répondants ont considéré que les manifestations pourraient prendre la forme d’assemblées populaires (*Bundestag* allemand, *Nationalrat* et *Bundesrat* autrichiens, *Narodno sabranie* bulgare, *Folketing* danois, *Senat* roumain).

Le *Riksdag* suédois s’est explicitement déclaré favorable à l’ambition de la Commission européenne – qui souhaite encourager tous les citoyens à s’impliquer par le biais d’une approche ouverte et inclusive –, ajoutant qu’il conviendrait de mettre l’accent sur la participation et l’engagement civique au niveau national. Cette ambition a également été soutenue par le *Senato della Repubblica* italien, qui a souligné l’importance d’événements décentralisés pour renforcer l’engagement des citoyens à l’échelle locale.

Enfin, la *Chambre des représentants* belge a indiqué que la décision dépendrait des moyens à disposition, tandis que le *Sénat* français a souligné que toutes les formes de débat étaient envisageables, mais que leur mise en œuvre dépendrait avant tout de la situation sanitaire.

Quelques Parlements/Chambres ont indiqué ne pas prendre position sur cette question (*Senát* tchèque) et/ou n’en avoir pas encore débattu (*Folketing* danois, *Cortes Generales* espagnoles, *Seimas* lituanien).

Définition de l’agenda

1.3 En réponse à la question concernant les trois sujets à aborder pendant la conférence, ce sont les aspects institutionnels qui ont été évoqués par le plus grand nombre de Parlements/Chambres, soit 12 sur 36. La participation renforcée des parlements nationaux dans le processus décisionnel des organes de l’UE a été mentionnée par le *Bundesrat* allemand, le *Narodno sabranie* bulgare, le *Vouli ton Antiprosopon* chypriote, le *Folketing* danois et le *Senat* polonais, tandis que plusieurs autres Parlements/Chambres ont spécifiquement évoqué la transparence (*Folketing* danois, *Riigikogu* estonien, *Camera dei deputati* italienne, *Poslanecká sn movna* tchèque). Dans le même contexte, l’Assemblée nationale française a souligné l’importance des relations interparlementaires. Le *Nationalrat* et le *Bundesrat* autrichiens, tout comme le *Bundesrat* allemand, ont attiré l’attention sur la question de la répartition des compétences entre l’Union européenne et les États membres. Le *Nationalrat* et le *Bundesrat* autrichiens et le *Bundestag* allemand ont de plus souligné le droit d’initiative du Parlement européen, tandis que le *Bundestag* allemand a mentionné la question des listes transnationales ainsi que le principe des candidats têtes de liste. Le *Nationalrat* et le *Bundesrat* autrichiens et le *Senato della Repubblica* italien ont proposé d’étudier la possibilité de prendre plus de décisions sur la base d’une majorité qualifiée, dans des domaines tels que la politique étrangère et de sécurité commune. La question d’une participation renforcée de la société civile et des citoyens dans le processus décisionnel a été explicitement soulevée par le *Nationalrat* et le *Bundesrat* autrichiens, le *Senat* polonais, la *Camera Deputa ilor* roumaine et la *Poslanecká sn movna* tchèque.

Outre les aspects institutionnels, les questions de la transformation écologique (10 Parlements/Chambres sur 36), de l’état de droit (huit sur 36) et de la gestion de crise, de l’innovation numérique et des compétences numériques (chacune ayant été choisie par 7 répondants sur 36) ont été évoquées. Six Parlements/Chambres sur 36 ont souligné l’importance d’aborder les questions liées à la santé. Les *Cortes Generales* espagnoles ont estimé que les questions liées à la

santé devraient représenter l'un des enjeux principaux de la conférence. Le *Sénat* belge a indiqué que la pandémie avait révélé une vulnérabilité affectant la plupart des États membres en matière de santé, qui a donné lieu à un manque de cohérence dans leurs réactions à la crise. Dans le même ordre d'idées, le *Bundestag* allemand a proposé que soit abordée la question du renforcement du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC). Le renforcement du marché intérieur européen et le traitement des questions liées à l'économie et à l'emploi, y compris celles d'une politique financière stable, de la justice fiscale, de la justice sociale et de l'égalité, ont été considérés comme importants par six des 36 Parlements/Chambres. Le *Vouli ton Ellinon* grec a souligné que la question du chômage des jeunes devrait faire l'objet d'une attention particulière.

Quatre Parlements/Chambres ont estimé que les valeurs européennes, les droits fondamentaux et les libertés devraient être abordés à l'occasion de la conférence (*Vouli ton Antiprosopon* chypriote, *Assembleia da República* portugaise, *Riksdag* suédois, Parlement européen), tandis que quatre autres Parlements/Chambres étaient d'avis que le rôle de l'Europe dans le monde devrait faire partie des sujets abordés (*Nationalrat* et *Bundesrat* autrichien, *Cortes Generales* espagnoles, *Riigikogu* estonien, Parlement européen).

Le *Seimas* lituanien, le *Riksdag* suédois et le *Národná rada* slovaque ont indiqué que le programme stratégique 2019–2024 du Conseil européen devrait servir de guide pour la Conférence sur l'avenir de l'Europe. Le *Seimas* lituanien a par ailleurs estimé que la conférence ne devrait pas avoir pour but une modification des traités.

Trois Parlements/Chambres ont désigné la migration comme faisant partie des sujets à aborder dans le contexte de la conférence (le *Nationalrat* et le *Bundesrat* autrichiens, le *Vouli ton Ellinon* grec et l'*Assembleia da República* portugaise).

Plusieurs Parlements/Chambres ont évoqué d'autres sujets :

- l'évolution démographique de l'Europe (*Országgyűlés* hongrois, *Državni zbor* slovène) ;
- l'enseignement et la recherche (*Kamra tad-Deputati* maltaise, *Camera Deputa ilor* roumaine) ;
- les enseignements du Brexit (*Tweede Kamer* néerlandaise) ;
- l'élargissement de l'UE (*Országgyűlés* hongrois) ;
- la protection de la culture européenne et de l'identité nationale (*Országgyűlés* hongrois) ;
- les modèles de coopération avec les États voisins de l'UE (*Senat* polonais).

Le *Sejm* polonais a ajouté que la conférence ne devrait pas se limiter à des thèmes spécifiques, mais rester ouverte à l'ajout de nouveaux thèmes pendant toute sa durée.

Cinq Parlements/Chambres ont indiqué ne pas avoir de position officielle concernant les sujets à aborder.

1.4 La grande majorité des Parlements/Chambres (22 sur 28) ont estimé que la conférence devrait être en mesure d'inscrire des sujets à son ordre du jour, en plus du cadre thématique défini par la Déclaration commune des institutions de l'UE ; six Parlements/Chambres ne partageaient pas cet avis.

1.5.a La majorité des Parlements/Chambres (20 sur 30) ont estimé que la conférence devrait aborder des questions institutionnelles. Dix Parlements/Chambres y étaient opposés. En réponse à la question de savoir quels aspects institutionnels en particulier devraient être abordés, sept des Parlements/Chambres qui avaient répondu par l'affirmative ont attiré l'attention sur le rôle des parlements nationaux dans le processus décisionnel. Dans ce contexte, le *Bundesrat* allemand a réitéré son appel à une prorogation du délai d'envoi des avis motivés relatifs à la non-conformité des propositions d'actes législatifs. Le *Vouli ton Antiprosopon* chypriote a suggéré que les parlements nationaux soient consultés en amont des réunions du Conseil. Six Parlements/Chambres ont estimé que la structure organisationnelle des agences de l'UE devrait faire l'objet de réformes en profondeur. À ce titre, la *Camera Deputa ilor* roumaine a attiré l'attention sur une prolifération excessive des indicateurs, tandis que la *Poslanecká sn movna* tchèque a souligné le contraste entre les pouvoirs politique et exécutif de la Commission européenne et les limites qui pourraient en résulter. Le Parlement européen et la *Camera dei deputati* italienne ont estimé qu'il était important d'aborder la question de l'achèvement de l'Union économique et monétaire.

Le système des candidats têtes de liste et les listes transnationales ont chacun été évoqués par six Parlements/Chambres. Le *Riksdag* suédois a observé que le Conseil avait rejeté en 2018 la proposition du Parlement européen relative à une institutionnalisation accrue du système des candidats têtes de liste et à des listes transnationales de candidats éligibles. Quatre Parlements/Chambres se sont engagés à activer la clause passerelle générale afin de simplifier le processus décisionnel, et trois se sont déclarés favorables à l'introduction d'un vote à la majorité qualifiée au sein du Conseil. Le *Nationalrat* et le *Bundesrat* autrichiens ont souligné que les modifications des traités liées aux questions institutionnelles devraient pouvoir être débattues sans restriction. Le droit d'initiative du Parlement européen a été évoqué par le *Nationalrat* et le *Bundesrat* autrichiens, ainsi que par le *Bundestag* allemand.

1.5.b À la question de savoir si les débats devraient être limités par les traités existants, excluant ainsi la possibilité de modifier ceux-ci, la majorité des Parlements/Chambres (19 sur 27) étaient opposés à cette limite, tandis que huit y étaient favorables.

Si des modifications des traités devaient être envisagées, sept Parlements/Chambres sur 27 ont exprimé leur souhait de renforcer le rôle des parlements nationaux dans le processus décisionnel. À ce titre, le *Bundesrat* allemand et l'*Országgyűlés* hongrois ont tous deux estimé qu'il était nécessaire d'allonger à 12 semaines le délai d'envoi des avis motivés. La *Poslanecká sn movna* tchèque a souligné que la Commission européenne devait donner son opinion sur les avis motivés. L'*Országgyűlés* hongrois et le *Senat* polonais ont proposé l'introduction de procédures de « carton rouge » et de « carton vert ».

Plusieurs Parlements/Chambres ont évoqué des domaines qui pourraient, d'après eux, bénéficier d'éventuelles modifications des traités :

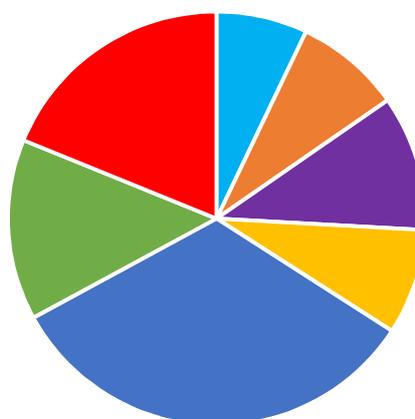
- des pouvoirs supplémentaires pour la gestion des crises transfrontalières, notamment dans le cas de risques sanitaires (*Sénat* belge, Parlement européen) ; le Parlement européen a précisé que des instruments nouveaux et renforcés étaient nécessaires afin d'agir sans délai et de coordonner la réponse au niveau de l'UE, d'envoyer les ressources matérielles et financières là où les besoins sont les plus forts, et de permettre la collecte de données normalisées et de haute qualité ;

- un vote à la majorité qualifiée au sein du Conseil européen (*Nationalrat* et *Bundesrat* autrichiens et *Senát* tchèque) ; dans ce contexte, le *Nationalrat* et le *Bundesrat* autrichiens ont mentionné spécifiquement la procédure prévue à l'article 7 ;
- un siège unique pour le Parlement européen (*Nationalrat* et *Bundesrat* autrichiens) ;
- la clause de non-renflouement (*Nationalrat* et *Bundesrat* autrichiens) ;
- la migration (*Vouli ton Antiprosopon* chypriote) ;
- la suppression de l'expression « une union sans cesse plus étroite » du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (*Tweede Kamer* néerlandaise) ;
- l'état de droit (*Saeima* lettone).

Sept répondants sur 27 ont déclaré qu'ils ne s'engageaient pas par avance à modifier les traités, sans pour autant l'exclure. L'*Eduskunta* finlandais a indiqué qu'il adoptait une position restrictive vis-à-vis de la modification des traités à ce stade, et que les propositions viables devraient être examinées par les organes de représentation, conformément aux traités. Le *Senat* roumain a souligné le besoin de clarifier la nature juridique de la conférence et des documents adoptés dans le cadre de celle-ci, y compris sa capacité à proposer des modifications aux traités. Cinq Parlements/Chambres n'avaient aucun avis sur la question.

1.6.a En réponse à la question concernant la manière dont leurs Parlements/Chambres respectifs traiteront les rapports de la Commission européenne sur l'état de droit, dont le premier a été publié à la fin du mois de septembre, la majorité des répondants (28 Parlements/Chambres sur 36) ont indiqué que ces rapports seraient débattus en commission, tandis que 12 sur 36 ont indiqué qu'ils seraient débattus en plénière. Neuf Parlements/Chambres ont indiqué que ces rapports feraient l'objet d'un suivi, tandis que sept Parlements/Chambres ont prévu des discussions d'experts à leur sujet. Sept autres ont indiqué qu'ils introduiraient des procédures d'avis, tandis que six Parlements/Chambres ont répondu qu'ils organiseraient des auditions publiques concernant les rapports sur l'état de droit.

Comment votre Parlement/Chambre a-t-il/elle l'intention de traiter les rapports de la Commission sur la situation de l'état de droit ?



■ Auditions publiques ■ Discussions avec experts ■ Procédures de suivi
 ■ Formulation d'observations ■ Débats en commission ■ Débats en séance plénière
 ■ Autres

Seize Parlements/Chambres sur 36 ont répondu qu'ils suivraient une autre voie. Parmi ces derniers, neuf Parlements/Chambres ont déclaré que les rapports devraient être examinés par leur commission des affaires européennes avant qu'une décision de suivi ne puisse être prise. Par la suite, les possibilités envisagées pour le traitement des rapports sur l'état de droit ont inclus des tables rondes (*Tweede Kamer* néerlandaise), des débats en commission et en plénière (*Poslanecká sn movna* tchèque et *Senát* tchèque) et des réunions-débats (*Saeima* lettone). L'*Eerste Kamer* néerlandaise a ajouté que le rapport serait inclus au programme du débat annuel en plénière sur la situation de l'état de droit aux Pays-Bas, ainsi qu'à celui du débat sur la politique européenne du gouvernement. Le Parlement européen a ajouté en outre que la Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures (LIBE) a publié un rapport d'initiative législative sur la création d'un mécanisme de l'Union pour la démocratie, l'état de droit et les droits fondamentaux, à la suite de la résolution du Parlement européen d'octobre 2016 demandant la création d'un mécanisme global et préventif dans ce domaine. LIBE a également mis en place un groupe de travail pour surveiller la situation en matière de démocratie, d'état de droit et de droits fondamentaux dans l'UE.

1.6.b L'écrasante majorité (30 Parlements/Chambres sur 31) ont estimé qu'il serait utile aux parlements nationaux d'organiser des échanges de vues sur ces rapports, tandis qu'un Parlement/Chambre ne partageait pas cet avis.

1.6.c Plusieurs Parlements/Chambres ont exprimé des avis supplémentaires concernant les rapports sur l'état de droit. La *Tweede Kamer* néerlandaise a indiqué avoir désigné des rapporteurs en matière d'état de droit, qui ont rencontré leurs homologues danois et finlandais pour un échange de vues à ce sujet. L'*Eerste Kamer* néerlandaise et la *Chambre des Députés* luxembourgeoise ont suggéré de partager de bonnes pratiques avec d'autres parlements nationaux, tandis que la *Camera dei deputati* italienne a proposé de partager des informations sur les procédures d'infraction en matière d'état de droit. Le Parlement européen a observé que la commission LIBE avait demandé l'autorisation d'organiser une réunion interparlementaire de commissions (RIC) relative au rapport de la

Commission européenne sur l'état de droit, qui était prévue pour novembre 2020. Un aspect important qui devra être abordé à l'occasion de cette RIC sera celui des répercussions de la pandémie de Covid-19 sur la démocratie, les droits fondamentaux et l'état de droit, compte tenu du rôle important du contrôle exercé par les parlements nationaux pendant cette période.

Le *Sénat* français a souligné que l'ingérence étrangère dans les processus démocratiques, notamment en matière d'élections et de désinformation, devrait figurer au programme des débats ; il a salué l'engagement du Parlement européen à ce propos – illustré par la création d'une Commission spéciale sur l'ingérence étrangère dans l'ensemble des processus démocratiques de l'UE (INGE) –, ainsi que la volonté de la Commission européenne d'inscrire cette question dans son plan d'action pour la démocratie européenne.

1.7 Douze Parlements/Chambres ont partagé des remarques de conclusion pour ce chapitre. L'*Assembleia da República* portugaise a indiqué que l'adoption et la mise en œuvre des plans nationaux pour la reprise et la résilience représentaient un sujet d'intérêt pour les parlements nationaux, de même que l'alignement du plan de relance avec le semestre européen. Dans la même perspective, le *Senato della Repubblica* italien a suggéré un débat sur l'efficacité de la réponse de l'UE à la crise, lors duquel seraient notamment abordés le besoin d'une approche supranationale et les détails d'une procédure législative d'urgence. L'*Országgyűlés* hongrois a souligné que les pays candidats et candidats potentiels devraient être en mesure de prendre part à la conférence, étant donné que l'élargissement fait partie des questions les plus importantes liées à l'avenir de l'Europe.

La *Chambre des Députés* luxembourgeoise et le *Sejm* polonais ont souligné que la conférence devrait s'adresser aux publics qui ne participent habituellement pas à ce type de manifestation, notamment les jeunes. Le *Sejm* a par ailleurs exprimé l'espoir que seront traitées avant tout des questions de fond, plus directement liées à une vision d'avenir pour l'Europe plutôt que de se concentrer sur des aménagements institutionnels. De même, l'*Assembleia da República* portugaise a souligné que la conférence devrait se concentrer sur les politiques, en plaçant au cœur de ses débats des préoccupations concrètes touchant à la vie des citoyens. Le Parlement européen a lui aussi attiré l'attention sur l'importance pour la conférence d'adopter une approche par le bas, suggérant en outre que soit envisagée, sur le long terme, la mise en place d'un mécanisme permanent permettant de réfléchir à l'avenir de l'Europe en concertation avec les citoyens.

Le *Državni zbor* slovène a souligné que pour produire des résultats concrets, la conférence ne devrait pas se fixer des objectifs trop nombreux et s'assurer plutôt de remplir les objectifs prévus ; la *Camera Deputa ilor* roumaine a exprimé le même avis. La *Tweede Kamer* néerlandaise, le *Bundesrat* allemand et le Parlement européen ont estimé que l'assemblée plénière de la conférence devrait absolument être en mesure de s'adapter à l'évolution de la situation, et constituer un forum ouvert dont les conclusions n'auront pas été décidées à l'avance. Le Parlement européen a ajouté que des sondages spéciaux Eurobaromètre pourraient contribuer à l'élaboration du programme de la conférence.

Le *Riksdag* suédois a estimé quant à lui que la conférence devrait représenter un complément de la démocratie représentative, étant donné que ce sont les parlements et les représentants élus des partis qui, en fin de compte, représentent les citoyens dans le processus décisionnel politique. Le *Riksdag* a ajouté que la perspective du genre devrait être présente tout au long de la conférence.

CHAPITRE 2 :

LES ENSEIGNEMENTS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

LE DEUXIÈME CHAPITRE DU 34^e RAPPORT SEMESTRIEL vise à examiner les enseignements de la pandémie de Covid-19.

Santé

2.1 En réponse à la question de savoir si le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) devrait disposer de compétences élargies, suivant une évolution semblable à celle de FRONTEX, un nombre significatif de répondants (17 sur 36) ont répondu par l’affirmative, tandis qu’un nombre presque égal (16 répondants) n’ont exprimé aucun avis sur la question. Seuls deux Parlements/Chambres ont répondu par la négative.

2.2 Interrogés sur les moyens envisageables pour réduire la dépendance de l’UE vis-à-vis de pays tiers pour l’acquisition d’équipements de protection, de médicaments et de principes actifs ; les Parlements/Chambres ont indiqué différentes solutions, certains choisissant plus d’une possibilité. Parmi les choix proposés, la relocalisation des processus de production dans l’UE a représenté la solution la plus populaire, choisie par 24 répondants. La constitution de stocks coordonnée au niveau européen était la deuxième solution la plus populaire, soutenue par 21 répondants. La solution la moins populaire était la constitution de stocks coordonnée au niveau national, soutenue par 11 répondants.

Plusieurs répondants ont proposé d’autres solutions. Certains ont souligné le besoin de garantir l’autonomie industrielle tout en respectant les valeurs établies en matière de fonctionnement des entreprises, comme le libre-échange international et la participation des PME, et en veillant à maintenir la production et la fabrication de médicaments clés (*Bundesrat* allemand, *Seimas* lituanien, *Camera Deputaților* roumaine, *Državni svet* slovène, Parlement européen). Le *Bundesrat* allemand a salué l’annonce de la Commission européenne à ce sujet (COM (2020) 456 final), tandis que le *Riksdag* suédois s’est félicité de la fin des restrictions des exportations d’équipement médical personnel de l’UE vers les pays tiers, ajoutant que les obstacles restants à la liberté de circulation au sein du marché intérieur devaient être éliminés. Le *Riigikogu* estonien a désigné spécifiquement les ingrédients pharmaceutiques actifs (IPA), indiquant qu’une capacité de production de ceux-ci dans l’UE contribuerait à réduire la dépendance vis-à-vis de pays tiers ; des mesures d’incitation envisageables à cette fin pourraient être une réduction des frais d’autorisation de mise sur le marché conditionnée à l’utilisation d’IPA produits dans l’EEE, ou d’autres allègements fiscaux. Le *Riigikogu* estonien a également insisté sur le besoin de prendre en considération les répercussions potentielles sur le caractère abordable du médicament final et de prendre des mesures visant à limiter les risques de hausse des prix ainsi que les effets négatifs sur l’accessibilité des médicaments. Le *Sejm* polonais a souligné que la pandémie avait révélé la dépendance de l’Europe vis-à-vis de pays tiers fournisseurs d’IPA, et rappelé que la question de garantir un niveau adéquat de production dans l’UE serait intégrée dans la stratégie pharmaceutique pour l’Europe en cours d’élaboration par la Commission européenne.

Quelques répondants ont évoqué des mécanismes de coopération renforcée, le partage des informations entre États membres et une meilleure coordination globale (*Nationalrat* et *Bundesrat* autrichiens, *Seimas* lituanien). Le *Seimas* lituanien a également demandé une révision de la législation

pharmaceutique de l'UE et une surveillance de la chaîne mondiale de production et d'approvisionnement des substances actives ; la *Kamra tad-Deputati* maltaise a émis une suggestion semblable, portant sur la mise en place d'une chaîne de production basée sur des spécifications et orientations harmonisées à l'échelle mondiale.

Le Parlement européen a estimé que la création d'un mécanisme européen de réaction en matière sanitaire renforcerait la coordination opérationnelle à l'échelle de l'UE, et que les États membres devraient partager leurs bonnes pratiques dans le domaine de la gestion des stocks. Le Parlement européen a souligné en outre que l'Agence européenne des médicaments (EMA) pouvait jouer un rôle important dans la prévention des pénuries de médicaments à l'échelle de l'UE pendant les situations de crise, et qu'elle devrait donc disposer d'un mandat plus large et de ressources renforcées.

Certains Parlements/Chambres ont préconisé une combinaison de toutes les possibilités proposées (*Vouli ton Antiprosopon* chypriote, *Saeima* lettonne), tandis que d'autres ont indiqué ne pas avoir adopté une position formelle sur la question (*Folketing* danois, *Cortes Generales* espagnoles) ou n'être pas qualifiés pour répondre à cette question (*Hrvatski sabor* croate). Le *Sejm* polonais a indiqué que, chaque mesure remplissant un rôle différent, il était impossible d'exprimer une préférence pour l'une ou l'autre.

2.3 Les Parlements/Chambres ont exprimé des avis divers en réponse à la question concernant la forme que pourrait prendre une approche coordonnée afin de contenir plus efficacement l'expansion d'une pandémie.

Plusieurs Parlements/Chambres ont reconnu la légitimité de mesures nationales dans les situations de ce type. Le *Državni zbor* slovène a indiqué que le déroulement des événements a révélé des variations dans les réponses des États membres à l'égard de la pandémie en fonction de différentes spécificités nationales et que, même si un cadre général de coordination pouvait être défini au niveau de l'UE, il était sage de maintenir les mesures nationales. L'*Országgyűlés* hongrois a exprimé le même avis, soulignant que la progression de la Covid-19 était mesurée principalement au niveau national, que les mesures nécessaires avaient également été adoptées à ce niveau et que toute plateforme de coordination devrait donc se concentrer sur la protection de la santé des citoyens et soutenir des mesures nationales efficaces. Le *Sejm* polonais a déclaré que les États membres devraient avoir la possibilité d'utiliser leurs propres mesures de sécurité en plus d'une approche coordonnée. Le *Riksdag* suédois a appelé les États membres à collaborer tout en veillant au respect de la répartition des compétences entre l'Union et ses États membres en ce qui concerne les questions sociales, sanitaires et médicales.

Un certain nombre d'autres répondants ont cependant demandé une approche plus coordonnée concernant, entre autres, les conditions de fermeture des frontières et les déplacements autorisés (*Assemblée nationale* française, *Saeima* lettonne) ; les questionnaires communs destinés aux voyageurs et les conditions communes de rapatriement (*Saeima* lettonne) ; la libre circulation des biens et des services dans des conditions sûres sur le plan épidémiologique, l'application de règles normalisées pour déterminer le degré de sûreté épidémiologique des États membres et les règles relatives à la circulation transfrontalière des biens et des personnes (*Sejm* polonais) ; la coordination renforcée au niveau des frontières régionales au moyen de groupes de travail ou du Comité des régions (*Bundestag* allemand) ; les plans communs de gestion de crise (*Državni svet* slovène) ; et un cadre commun d'évaluation (*Tweede Kamer* néerlandaise).

Ont également été évoqués des critères uniformes relatifs aux tests et à la gestion des risques d'infection (*Riigikogu* estonien, *Bundestag* allemand), ainsi que de nouvelles compétences au niveau de l'UE permettant une réponse européenne aux risques sanitaires transfrontaliers (*Cortes Generales* espagnoles). Les *Cortes Generales* espagnoles ont également demandé la mise en œuvre au niveau de l'UE d'un plan de prévention des risques naturels et insisté sur le besoin d'une approche coordonnée capable de contenir plus efficacement l'expansion d'une pandémie, ce qui serait possible dans le cadre d'une Union européenne de la santé. Cela permettrait à l'UE de faire face à des épidémies de Covid-19 ou d'autres maladies futures, que ce soit par une réforme des traités ou une coopération renforcée.

Plusieurs Parlements/Chambres ont considéré que l'échange d'information représentait un élément important de toute tentative de coordination (*Poslanecká sněmovna* tchèque, *Camera dei deputati* italienne), tout comme l'échange de données par les autorités sanitaires au niveau national et infranational (*Národná rada* slovaque). Le *Senato della Repubblica* italien a demandé la mise en place d'un réseau d'urgence. Le *Nationalrat* et le *Bundesrat* autrichiens ont évoqué la coordination entre les ministres de la Santé et de l'Intérieur, ainsi qu'entre les chefs d'État. Cet avis était partagé par le *Vouli ton Ellinon* grec.

Le *Seimas* lituanien a salué les propositions de renforcement de l'ECDC visant à améliorer le niveau général de préparation de l'UE et sa capacité de réponse, et s'est également déclaré favorable à l'élaboration d'un plan de préparation à aux pandémies au niveau interrégional ainsi qu'à la création d'un groupe d'action en matière de santé, dont le *Seimas* lituanien estime qu'il serait particulièrement utile aux petits États membres. Le *Narodno sabranie* bulgare était lui aussi favorable au renforcement de l'ECDC. Le Parlement européen a demandé une révision du mandat de l'ECDC afin d'augmenter son budget, son personnel et ses compétences, ce qui lui permettrait de définir des orientations contraignantes pour les États membres et de coordonner les recherches en laboratoire en temps de crise sanitaire.

Plusieurs Parlements/Chambres n'ont pas exprimé d'avis à ce sujet, ou ont indiqué ne pas avoir débattu de la question (*Sénat* belge, *Chambre des représentants* belge, *Folketing* danois, *Camera Deputaților* roumaine).

Recherche et innovation

2.4 Les avis étaient partagés en ce qui concerne la question de savoir si le niveau de financement du programme de recherche Horizon Europe, proposé par le Conseil européen le 21 juillet 2020, était suffisant. Sur les 34 répondants, 14 n'ont exprimé aucun avis sur le sujet, 11 ont estimé que ce financement était suffisant et 9 qu'il était insuffisant.

2.5.a Selon le rapport, la grande majorité des Parlements/Chambres (26 sur les 33 répondants) n'avaient pas examiné la stratégie en matière de vaccins présentée par la Commission européenne (COM (2020) 245 final). Seuls sept Parlements/Chambres avaient examiné cette stratégie.

La *Tweede Kamer* néerlandaise a précisé que, même si la stratégie de la Commission ferait l'objet d'un examen formel en amont du Conseil « Santé » de l'UE le 2 décembre 2020, les Pays-Bas étaient déjà actifs sur cette question en tant que l'un des initiateurs de l'« Alliance pour un vaccin inclusif » aux côtés de la France, de l'Allemagne et de l'Italie, qui vise à explorer des initiatives prometteuses pour la mise au point d'un vaccin. Le *Sénat* français a indiqué que sa commission des affaires européennes avait examiné cette stratégie dans le cadre de son rapport sur l'Union européenne et la

santé. Tout en saluant le rapport de la Commission, il a souligné que certains États membres avaient déjà signé quelques jours plutôt un accord avec l'entreprise AstraZeneca leur donnant un accès privilégié au vaccin quand il serait prêt. Au sein du *Riksdag* suédois, la stratégie de la Commission avait fait l'objet de délibérations entre le gouvernement et la commission de la santé et du bien-être, ainsi que de consultations au sein de la commission des affaires européennes. La position la plus courante qui a émergé au sein du *Riksdag* suédois était que les mesures coordonnées à l'échelle internationale et la coopération européenne et internationale étaient certes les bienvenues, mais que le programme commun de l'UE en matière de vaccination devrait se concentrer sur les domaines dans lesquels la coopération européenne apportait une valeur ajoutée. Ces domaines pourraient inclure un soutien à la recherche et au développement, une coordination de la production de vaccins au sein de l'UE, la recherche de sites de production possibles et les procédures d'acquisition communes, le tout en veillant à une collaboration saine avec le secteur privé. L'*Eduskunta* finlandais a souligné qu'en Finlande, cette question relevait de la compétence exclusive du gouvernement, qui a dûment informé le parlement de sa position, à savoir que le pays signerait un éventuel accord de collaboration en matière d'achat de vaccins. Le *Folketing* danois a indiqué que sa commission des affaires européennes avait également accordé son soutien unanime au mandat proposé par le ministre de la Santé relatif à l'adoption d'une proposition de règlement relatif à la conduite d'essais cliniques réalisés avec des médicaments à usage humain contenant des organismes génétiquement modifiés visant à traiter ou à prévenir la Covid-19 (COM (2020) 261). Les *Cortes Generales* espagnoles ont indiqué que la commission de la reconstruction post-Covid-19, créée par le *Congreso de los Diputados*, était parvenue à une conclusion approuvée en plénière : veiller à la participation de l'Espagne dans tous les efforts visant à acquérir un vaccin contre la Covid-19 et à le distribuer de manière centralisée au niveau européen.

Le *Nationalrat* et le *Bundesrat* autrichiens ont observé que, même s'ils n'avaient pas encore abordé cette proposition spécifique, plusieurs autres propositions relatives à la réponse de l'UE à la Covid-19 dans le domaine médical avaient bien été débattues.

2.5.b L'écrasante majorité des répondants (20 Parlements/Chambres sur 25) ont estimé qu'il serait utile de procéder à des adaptations du cadre juridique en vue de crises futures résultant de l'apparition d'une maladie infectieuse ou de situations de crise grave comparables. Seuls cinq Parlements/Chambres ne partageaient pas cet avis.

En réponse à la question concernant leurs propositions spécifiques à ce sujet, plusieurs Parlements/Chambres ont évoqué une amélioration du cadre juridique (*Nationalrat* et *Bundesrat* autrichiens, *Riigikogu* estonien, *Assemblée nationale* française, *Kamra tad-Deputati* maltaise, *Cortes Generales* espagnoles). Le *Senato della Repubblica* italien a demandé l'organisation de procédures législatives et administratives d'urgence définissant le rôle des institutions de l'UE et des États membres. Le *Sénat* belge a suggéré que la gestion des crises transfrontalières pourrait être confiée à l'UE. Certains répondants ont évoqué une amélioration des règles communes en matière de frontières et de mobilité, ainsi que des mesures sanitaires telles que la mise à disposition de matériel médical (*Sénat* français, *Chambre des Députés* luxembourgeoise, *Assembleia da República* portugaise). Le *Bundestag* allemand a demandé la création d'organes de coordination pour les situations de crise ou, à défaut, l'intégration de structures existantes et l'établissement de liens entre elles.

Le *Vouli ton Ellinon* grec a appelé à la mise en place d'une stratégie européenne commune visant à faire face à crise de la pandémie ainsi qu'à toute situation de crise comparable, et a souligné

l'importance de la coopération entre le Parlement européen et les parlements nationaux dans ce domaine, suggérant que ces derniers pourraient contribuer au débat en envoyant une proposition commune dans le cadre de la COSAC.

La *Kamra tad-Deputati* maltaise a fait valoir que la crise actuelle démontre que la décision n° 1082/2013/UE du Parlement et du Conseil du 22 octobre 2013 relative aux menaces transfrontières graves sur la santé était insuffisante pour faire face à une crise, tout comme ses dispositions relatives aux outils de passation conjointe de marché.

Plusieurs Parlements/Chambres n'avaient pas encore élaboré de propositions spécifiques (*Vouli ton Antiprosopon* chypriote, *Senat* polonais, *Poslanecká sněmovna* tchèque).

2.6 En réponse à la question de savoir si les Parlements/Chambres menaient des réflexions concernant la manière dont les États membres peuvent se constituer plus efficacement en réseau dans le domaine de la recherche et de l'innovation, ainsi que la manière dont ils pourraient améliorer l'échange de données dans le domaine de la santé, 16 des 31 Parlements/Chambres ont répondu par l'affirmative et un nombre presque égal (15) par la négative.

La *Tweede Kamer* néerlandaise, le *Sénat* français et le *Seimas* lituanien ont salué la plateforme européenne de données sur la Covid-19, observant qu'elle facilitait l'échange de données pendant la crise et contribuait à renforcer la coopération. Si le *Bundestag* allemand et le *Bundesrat* allemand ont exprimé leur soutien à un espace européen unique des données, ils ont également souligné qu'il convenait d'être attentif, dans ce contexte, aux aspects liés à la protection des données et de la vie privée ; la *Tweede Kamer* néerlandaise a fait part des mêmes préoccupations. Les Parlements/Chambres ont également insisté sur le besoin d'une infrastructure adéquate (*Bundesrat* allemand, *Riigikogu* estonien) et de veiller à la compatibilité et à l'interopérabilité des données échangées (*Riigikogu* estonien, *Tweede Kamer* néerlandaise). La *Tweede Kamer* néerlandaise a évoqué en particulier le réseau « Santé en ligne », dans le cadre duquel étaient abordées des initiatives innovantes dans les domaines de l'interopérabilité et de l'échange de données. Une autre préoccupation soulevée par le *Sejm* polonais était liée aux sources des données, et notamment à la dépendance de l'UE vis-à-vis de sources externes pour mener ses recherches.

D'après le *Bundestag* allemand, la coopération dans les domaines de la santé et de la recherche devrait être renforcée à tous les niveaux : local, national, européen et international. Pour illustrer l'amélioration de la coordination dans le domaine de la recherche et du développement au niveau européen et international, les *Cortes Generales* espagnoles ont cité l'initiative ACT (accélérateur d'accès aux outils contre la Covid-19) tandis que le *Sejm* polonais a salué la création du nuage européen pour la science ouverte. Les *Cortes Generales* espagnoles se sont déclarées favorables à un système de santé public intégré dans un réseau européen, ce qui faciliterait l'exploitation d'un système d'indicateurs, de données statistiques et de ressources d'urgence en matière de santé. Le *Seimas* lituanien et le Parlement européen ont désigné le programme Horizon Europe comme étant l'initiative de l'UE la plus importante en matière de soutien à la recherche et à l'innovation. Le Parlement européen a souligné en particulier l'importance de la science ouverte, indiquant qu'il avait effectué plusieurs ajouts au programme visant à multiplier les synergies et à renforcer la coopération au sein de l'UE. Les *Cortes Generales* espagnoles ont insisté quant à elles sur l'importance des investissements et d'un financement adéquat de la recherche et de l'innovation, tandis que le Parlement européen a rappelé sa demande de 120 milliards d'euros pour le programme Horizon Europe, contre 75,9 milliards proposés par le Conseil européen. Le Parlement européen a également

mentionné l'espace européen de la recherche (EER), énumérant certains domaines dans lesquels des progrès pourraient être réalisés, notamment en matière de médicaments, tels qu'un renforcement du rôle de coordination de la Commission européenne et des États membres afin d'éviter les doublons ; la création d'un réseau universitaire de la santé à l'échelle de l'UE ; un cadre réglementaire clair pour les entreprises ; et une plus grande intégration des PME dans la chaîne d'approvisionnement des médicaments.

Redynamiser l'économie

2.7 En réponse à la question concernant l'adoption de plans de relance économique dans leurs États membres respectifs, les 35 répondants ont tous confirmé que de tels plans avaient bien été adoptés. Les objectifs de ces initiatives étaient divers :

- J maintenir l'emploi et l'activité des entreprises (*Bundestag* allemand, *Nationalrat* et *Bundesrat* autrichiens, *Vouli ton Ellinon* grec, *Camera dei deputati* italienne, *Seimas* lituanien, *Chambre des Députés* luxembourgeoise, *Eerste Kamer* néerlandaise, *Državni zbor* slovène) ;
- J soutenir les foyers/familles et les entreprises (ainsi que leur trésorerie), y compris les travailleurs indépendants et les PME (*Bundestag* allemand, *Sénat* belge, *Chambre des représentants* belge, *Narodno sabranie* bulgare, *Cortes Generales* espagnoles, *Assembleia da República* portugaise) ;
- J maintenir l'emploi (*Hrvatski sabor* croate), et aider les membres les plus vulnérables de la société (*Kamra tad-Deputati* maltaise) ;
- J protéger la liquidité, les PME et l'emploi (*Senat* roumain et *Národná rada* slovaque).

Le *Bundesrat* allemand et le *Seimas* lituanien ont également évoqué le soutien destiné aux municipalités et aux autorités locales.

La grande majorité des Parlements/Chambres ont indiqué que leur État membre avait opté pour une combinaison de mesures liées aux dépenses et aux recettes, par exemple :

- J reports et/ou réductions d'impôts (*Bundestag* allemand, *Nationalrat* et *Bundesrat* autrichiens, *Chambre des représentants* belge, *Narodno sabranie* bulgare, *Hrvatski sabor* croate, *Folketing* danois, *Riigikogu* estonien, *Cortes Generales* espagnoles, *Vouli ton Ellinon* grec, *Országgyűlés* hongrois, *Camera dei deputati* italienne, *Senato della Repubblica* italien, *Saeima* lettonne, *Assembleia da República* portugaise, *Državni zbor* slovène, *Riksdag* suédois) ;
- J dépenses telles que subventions (*Bundestag* allemand, *Nationalrat* et *Bundesrat* autrichiens, *Assembleia da República* portugaise, *Državni svet* slovène, *Riksdag* suédois), dont l'aide financière aux entreprises et les prises de participation (*Folketing* danois) ;
- J garanties de prêts (*Bundestag* allemand, *Nationalrat* et *Bundesrat* autrichiens, *Sénat* belge, *Folketing* danois, *Riigikogu* estonien, *Vouli ton Ellinon* grec, *Senato della Repubblica* italien, *Saeima* lettonne, *Assembleia da República* portugaise, *Národná rada* slovaque) facilités d'obtention de prêts à taux réduit ou nul (*Narodno sabranie* bulgare, *Sejm* polonais, *Državni svet* slovène) ;

-) facilitation de l’allongement des délais de paiement (*Sénat belge, Chambre des représentants belge, Cortes Generales espagnoles, Országgyűlés hongrois, Camera dei deputati italienne, Národná rada slovaque, Poslanecká sněmovna tchèque, Senát tchèque*) ;
-) report des cotisations à la sécurité sociale (*Chambre des représentants belge, Narodno sabranie bulgare, Vouli ton Ellinon grec, Országgyűlés hongrois, Sejm polonais, Národná rada slovaque, Poslanecká sněmovna tchèque, Senát tchèque*) ;
-) mise en place (à titre temporaire) de systèmes d’allocations de chômage et de compensation salariale (*Chambre des représentants belge, Folketing danois, Saeima lettone, Chambre des Députés luxembourgeoise, Sejm polonais, Národná rada slovaque, Državni zbor slovène, Poslanecká sněmovna tchèque, Senát tchèque*), y compris pour les jours de congé maladie (*Riigikogu estonien*) et d’autres prestations (*Hrvatski sabor croate, Cortes Generales espagnoles, Vouli ton Ellinon grec*) ou allocations familiales (*Bundesrat allemand*) ;
-) réduction du prix de l’électricité (*Bundesrat allemand*).

Cinq répondants ont déclaré que les aides de l’État portaient principalement sur le volet des dépenses. Le *Vouli ton Antiprosopon* chypriote a indiqué que l’accent était mis sur les dépenses plutôt que sur les allègements fiscaux, principalement sous la forme d’allocations de chômage et de soutien aux PME. S’il est vrai que la *Tweede Kamer* néerlandaise a évoqué des reports d’impôt, la *Tweede Kamer* néerlandaise et l’*Eerste Kamer* néerlandaise ont toutes deux indiqué que la priorité était principalement accordée à l’augmentation des dépenses : contribution aux coûts de main-d’œuvre, aide aux travailleurs indépendants, contribution aux coûts fixes pour les PME et soutien à l’investissement public et privé afin de favoriser la croissance. De même, l’*Eduskunta* finlandais a indiqué que le soutien prenait principalement la forme de dépenses, y compris pour les entrepreneurs, les PME et l’innovation. Le *Senat* roumain a lui aussi fait part d’une augmentation des dépenses, en particulier dans le but de favoriser la liquidité, de soutenir les PME et de maintenir l’emploi.

De nombreux Parlements/Chambres ont indiqué que, pendant certaines périodes, certaines mesures ont été concentrées sur des secteurs spécifiques, par exemple :

-) le tourisme et l’hôtellerie (*Nationalrat et Bundesrat autrichiens, Narodno sabranie bulgare, Hrvatski sabor croate, Folketing danois, Cortes Generales espagnoles, Eduskunta finlandais, Assembleia da República portugaise, Camera Deputa ilor roumaine, Državni svet slovène, Državni zbor slovène*) ;
-) la restauration (*Nationalrat et Bundesrat autrichiens, Chambre des représentants belge, Eduskunta finlandais*) ;
-) la culture et l’événementiel (*Nationalrat et Bundesrat autrichiens, Hrvatski sabor croate, Folketing danois, Riksdag suédois*) ;
-) l’agriculture et la sylviculture (*Nationalrat et Bundesrat autrichiens*) ;
-) le trafic aérien (*Nationalrat et Bundesrat autrichiens, Hrvatski sabor croate*) ;
-) la santé (*Nationalrat et Bundesrat autrichiens, Kamra tad-Deputati maltaise, Senat polonais, Camera Deputa ilor roumaine, Riksdag suédois*) ;
-) le secteur bancaire (*Vouli ton Antiprosopon chypriote*) ;

) les médias (*Folketing* danois).

Le *Folketing* danois a également indiqué que les initiatives visant à atténuer les conséquences économiques de la pandémie incluaient un soutien aux étudiants et l'avancement de travaux publics. Le *Riksdag* suédois a souligné que des aides étaient apportées aux organisations sportives, aux acteurs de l'éducation, aux enseignants et aux étudiants.

Le *Bundesrat* allemand, le *Vouli ton Ellinon* grec, l'*Országgyűlés* hongrois et la *Kamra tad-Deputati* maltaise ont indiqué que, pendant un certain temps, les mesures avaient visé les secteurs les plus touchés par la crise. La *Kamra tad-Deputati* maltaise a également mis en place des mesures visant spécifiquement le secteur de la santé. Le *Senato della Repubblica* italien et le *Senat* roumain ont indiqué qu'après des mesures d'ordre général adoptées en premier lieu, les mesures plus récentes se concentraient sur des secteurs spécifiques, le *Senat* roumain évoquant en particulier l'hôtellerie et la restauration, le secteur automobile et l'électronique grand public.

La *Poslanecká sn movna* tchèque et le *Senát* tchèque ont indiqué que les mesures prises n'avaient pas fait l'objet d'une approche spécifique par secteur. La *Tweede Kamer* néerlandaise a souligné elle aussi que le dernier plan était de nature générale et non destiné à des secteurs en particulier.

Le *Hrvatski sabor* croate a indiqué que les microentreprises dans tous les secteurs pouvaient solliciter une aide si leur chiffre d'affaires était inférieur de moitié, ou plus, à celui de l'année précédente.

Le *Nationalrat* et le *Bundesrat* autrichiens ont fait état d'une prime à l'investissement visant à favoriser les investissements écologiques et numériques. L'*Assemblée nationale* française et le *Sénat* français ont évoqué un plan d'investissement de 100 milliards d'euros basé sur trois piliers : l'écologie, la compétitivité et la cohésion.

Le *Sejm* polonais et le *Senat* polonais ont quant à eux mentionné le « bouclier anti-crise », qui prévoyait entre autres un renforcement du système financier et des investissements publics, en plus du soutien aux employeurs et aux entrepreneurs. Le *Senat* polonais a également souligné, parmi les mesures importantes prises, des changements extraordinaires dans le fonctionnement des tribunaux.

Cette question ne concernait pas le Parlement européen.

2.8 Quand il leur a été demandé de citer d'autres mesures de politique économique ou sociale visant à atténuer les conséquences de la pandémie de coronavirus qui avaient particulièrement fait leurs preuves, 13 des répondants ont proposé diverses réponses. Le *Nationalrat* et le *Bundesrat* autrichiens, le *Riigikogu* estonien et l'*Assemblée nationale* française ont désigné le travail à temps partiel comme étant une mesure importante. Le *Narodno sabranie* bulgare a indiqué qu'une aide directe avait été versée aux employeurs, ce qui avait contribué à limiter le chômage dû à la crise. Le *Vouli ton Antiprosopon* chypriote et l'*Assemblée nationale* française ont évoqué les mesures encouragées au niveau de l'UE. La *Chambre des Députés* luxembourgeoise a mentionné le droit à un congé familial extraordinaire lié à la Covid-19, ainsi qu'un moratoire sur les expulsions et un gel des loyers. L'*Országgyűlés* hongrois a énuméré les restrictions imposées à la libre circulation des personnes, ainsi que les dispositions spéciales pour les personnes âgées, les mesures sanitaires obligatoires (par exemple le port du masque) et l'enseignement et le travail à distance. Le *Sénat* français a mentionné le maintien des politiques de la Banque centrale européenne (BCE) en matière de liquidité et de taux d'intérêt, ainsi qu'une hausse temporaire du plafond du déficit public à 3 pourcent du PIB. Le *Senato della Repubblica* italien a répondu que la réduction du nombre de cas actifs avait contribué à la

relance, soulignant en outre l'importance de toutes les mesures permettant de maintenir les entreprises et les travailleurs en position d'attente pour une reprise rapide de l'activité économique. La *Kamra tad-Deputati* maltaise a indiqué que chaque résident de Malte avait reçu des bons d'une valeur totale de 100 euros. La *Camera Deputa ilor* roumaine a souligné la tenue d'un dialogue permanent avec le milieu des entreprises. Le *Državni svet* slovène a évoqué des solutions adoptées dans le contexte de la mise en œuvre de projets locaux d'infrastructure et de développement, ainsi que la mise à disposition de fonds pour les prestataires de soins de santé.

Plusieurs répondants ont réitéré que les mesures économiques, déjà énumérées dans la partie précédente concernant les plans de relance économique des États membres, avaient limité les répercussions économiques de la pandémie (*Bundestag* allemand, *Vouli ton Ellinon* grec). Le *Bundestag* allemand a évoqué en particulier les allocations et prestations liées aux enfants et visant à compenser la perte de revenu due à la fermeture des écoles et des garderies ; il a également souligné le soutien apporté aux secteurs de l'hôtellerie, de la restauration, de la culture et de l'événementiel. La *Saeima* lettone a mentionné les dispositions liées aux reports d'impôt et aux garanties de prêts. Le *Senat* polonais a attiré l'attention sur les subventions accordées aux entreprises pour couvrir les coûts de rémunération des employés et les cotisations sociales en cas de baisse du chiffre d'affaires ou de baisse du temps de travail des employés de 20 pourcent ou plus. L'*Assembleia da República* portugaise a mentionné, entre autres, le régime de chômage partiel, le report d'impôts et le moratoire sur les remboursements d'emprunts. Le *Senat* roumain a souligné en particulier le soutien salarial aux employés mis au chômage technique, les aides budgétaires destinées au personnel médical et le soutien aux PME.

Le *Národná rada* slovaque a désigné le télétravail comme étant une mesure utile et mentionné d'autres mesures de relance économique : le renforcement de la liquidité des entreprises, la possibilité de reporter des paiements et les allocations pour congé maladie.

La *Chambre des représentants* belge a indiqué avoir créé une commission permanente et une commission spéciale pour examiner la crise de la Covid-19 et s'être également déclarée favorable à une mobilisation par l'UE de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) afin de faciliter le lancement d'une enquête de grande envergure sur l'origine du virus.

L'*Eduskunta* finlandais a indiqué qu'en août 2020, le gouvernement avait lancé une évaluation approfondie visant à estimer les répercussions à court et à long terme des plans de relance économique.

Le *Sénat* belge, le *Folketing* danois, les *Cortes Generales* espagnoles, le *Seimas* lituanien, la *Tweede Kamer* néerlandaise, le *Državni zbor* slovène, la *Poslanecká sn movna* tchèque et le *Senát* tchèque ont indiqué que leurs pays respectifs n'avaient pas de position claire ou officielle à ce sujet.

Cette question ne concernait pas le Parlement européen.

2.9 En réponse à la question concernant les mesures européennes particulièrement efficaces pour ce qui est de soutenir les mesures prises au niveau national, de nombreux répondants (14) ont évoqué l'instrument de soutien temporaire à l'atténuation des risques de chômage en situation d'urgence (SURE), qui a aidé les États membres à faire face aux hausses soudaines de leurs dépenses publiques (*Narodno sabranie* bulgare, *Vouli ton Antiprosopon* chypriote, *Hrvatski sabor* croate, *Assemblée nationale* française, *Camera dei deputati* italienne, *Senato della Repubblica* italien, *Seimas* lituanien,

Chambre des Députés luxembourgeoise, *Tweede Kamer* néerlandaise, *Assembleia da República* portugaise, *Senat* roumain, *Národná rada* slovaque, *Državni svet* slovène, Parlement européen).

Parmi les autres mesures mentionnées fréquemment et jugées particulièrement efficaces, on citera :

- J l'assouplissement des règles liées aux aides d'État (*Vouli ton Antiprosopon* chypriote, *Sénat* français, *Országgyűlés* hongrois, *Camera dei deputati* italienne, *Senato della Repubblica* italien, *Chambre des Députés* luxembourgeoise, *Kamra tad-Deputati* maltaise, *Senat* roumain, *Národná rada* slovaque) et à la concurrence (*Bundestag* allemand) ;
- J la flexibilité des règles budgétaires de l'EU, notamment l'activation de la clause dérogatoire générale du pacte de stabilité et de croissance (*Bundestag* allemand, *Vouli ton Antiprosopon* chypriote, *Országgyűlés* hongrois, *Camera dei deputati* italienne, *Senato della Repubblica* italien, *Chambre des Députés* luxembourgeoise, *Kamra tad-Deputati* maltaise, *Senat* roumain, *Národná rada* slovaque, Parlement européen) ;
- J les mesures prises par la BCE, y compris le programme temporaire d'achats d'urgence face à la pandémie (PEPP) (*Bundestag* allemand, *Camera dei deputati* italienne, Parlement européen) ;
- J les mesures prises par la Banque européenne d'investissement, y compris le fonds de garantie paneuropéen (EGF) en réponse à la pandémie de Covid-19 (*Vouli ton Antiprosopon* chypriote, *Národná rada* slovaque, Parlement européen) ;
- J la flexibilité et la réorientation des fonds structurels et d'autres fonds de l'UE, ainsi que le soutien de l'initiative d'investissement en réaction au coronavirus (CRII) (*Vouli ton Antiprosopon* chypriote, *Országgyűlés* hongrois, *Camera dei deputati* italienne, *Senato della Repubblica* italien, *Saeima* lettonne, *Národná rada* slovaque).

À ce titre, le *Sejm* polonais a évoqué les orientations de la Commission européenne et le paquet de recommandations visant à aider les États membres à progressivement mettre fin aux restrictions sur les déplacements ; le *Senat* polonais a quant à lui signalé la proposition de modification du règlement (UE) 2016/369 du Conseil relatif à la fourniture d'une aide d'urgence au sein de l'Union. La *Camera Deputa ilor* roumaine a souligné en particulier le soutien apporté aux marchés agricole et alimentaire. Le Parlement européen a également insisté sur l'importance du lancement du régime européen de réassurance chômage.

Le *Nationalrat* et le *Bundesrat* autrichiens et le *Národná rada* slovaque ont salué les conclusions du Conseil européen du 17 au 21 juillet 2020. Le *Vouli ton Antiprosopon* chypriote et la *Camera dei deputati* italienne ont exprimé leur soutien à l'instrument de l'UE pour la relance, « Next Generation EU ». La *Tweede Kamer* néerlandaise a, d'autre part, indiqué que le plan de relance de l'UE avait fait l'objet de réserves concernant notamment le principe de subventions sous la forme de prêts aux États membres, ajoutant que le principe de conditionnalité en matière de réformes structurelles avait occupé une place importante dans les débats. Le *Bundestag* allemand a souligné en particulier le programme InvestEU, tandis que la *Camera Deputa ilor* roumaine a évoqué le programme « l'UE pour la santé ».

La *Chambre des représentants* belge a indiqué que sa commission spéciale sur la crise de la Covid-19 évaluerait les mesures, et que son rapport était en cours d'élaboration. L'*Eduskunta* finlandais a également déclaré attendre l'évaluation réalisée par le gouvernement finlandais concernant les répercussions à court et à long terme des plans de relance économique.

Plusieurs répondants ont déclaré n'avoir aucune position (officielle) à ce sujet (*Sénat belge*, *Folketing danois*, *Cortes Generales espagnoles*, *Riigikogu estonien*, *Vouli ton Ellinon grec*, *Poslanecká sn movna tchèque*). Le *Senát* tchèque a exprimé son soutien général des mesures prises au niveau de l'UE.

2.10.a En réponse à la question sur les priorités qui devraient être adoptées dans l'élaboration du plan européen de mesures de lutte contre les conséquences économiques et sociales de la pandémie de Covid-19, six Parlements/Chambres ont indiqué n'avoir aucune position sur la question et/ou que celle-ci n'avait pas encore été débattue.

Parmi les mesures choisies par les répondants, la transition écologique et numérique, l'emploi, l'innovation, la recherche et le développement et la santé étaient les principaux domaines politiques considérés comme devant être traités en priorité lors de l'élaboration du plan de mesures visant à atténuer les conséquences de la pandémie de Covid-19 au niveau de l'UE. Dans le domaine de l'emploi, l'*Assemblée nationale* française a souligné le besoin d'accorder une attention particulière à la lutte contre le chômage et la précarité. Plusieurs Parlements/Chambres ont demandé un renforcement de la dimension sociale (*Saeima* lettonne), notamment en ce qui concerne l'atténuation des inégalités sociales (*Narodno sabranie* bulgare et *Chambre des Députés* luxembourgeoise), l'inclusion sociale (*Senato della Repubblica* italien) et la réalisation des objectifs liés au socle européen des droits sociaux (*Camera dei deputati* italienne). Le *Senato della Repubblica* italien a en outre appelé à la protection des droits des travailleurs, tandis que la *Kamra tad-Deputati* maltaise s'est exprimée en faveur du soutien à l'adaptation des entreprises aux nouveaux environnements d'affaires. Le *Bundesrat* allemand et le *Vouli ton Ellinon* grec ont affirmé leur soutien aux PME. Dans le domaine de la recherche et du développement, le *Državni svet* slovène s'est déclaré favorable à un renforcement des efforts déployés pour la recherche médicale, les technologies de propulsion et l'intelligence artificielle (IA). Deux répondants ont désigné l'éducation comme étant l'un des domaines prioritaires (*Senato della Repubblica* italien, *Državni svet* slovène).

Plusieurs Parlements/Chambres ont évoqué d'autres domaines économiques prioritaires tels que la durabilité, la résilience (*Bundesrat* allemand, *Riigikogu* estonien, *Sénat* français, *Assembleia da República* portugaise), la compétitivité (*Bundesrat* allemand, *Senato della Repubblica* italien, *Assembleia da República* portugaise) et la convergence (*Bundesrat* allemand, *Národná rada* slovaque). Le *Sénat* français s'est exprimé en faveur d'une relocalisation de la production stratégique et de la garantie de la souveraineté technologique et numérique de l'UE, ce qui était également la position du *Državni svet* slovène et du Parlement européen. Le *Senato della Repubblica* italien s'est déclaré favorable à une réduction des inégalités territoriales et au développement d'une infrastructure efficace, tandis que le *Riigikogu* estonien a demandé un renforcement de l'efficacité des mécanismes de réaction aux crises. Le Parlement européen a appelé à une diversification des chaînes d'approvisionnement et à une réorientation des politiques commerciales. Le *Bundesrat* allemand a demandé le renforcement des mesures liées à la politique de cohésion et le maintien des garanties accordées par l'UE aux banques régionales de développement, tandis que le *Sejm* polonais a approuvé le recours aux instruments de la politique de cohésion pour contrecarrer les effets négatifs du ralentissement économique.

Le *Sejm* polonais a indiqué qu'il soutenait la proposition de la Commission européenne relative à un plan de relance, tandis que la *Camera Deputa ilor* roumaine s'est déclarée favorable aux priorités qui

avaient déjà fait l'objet d'un accord entre les États membres dans le cadre du programme stratégique 2019–2024.

Le *Nationalrat* et le *Bundesrat* autrichiens ont salué l'attention accordée au programme « L'UE pour la santé » (EU4Health), à la facilité pour la reprise et la résilience, au fonds pour une transition juste, au développement régional au titre de la politique agricole commune (PAC) et au programme Horizon Europe, cette attention représentant selon eux un bon point de départ pour l'élaboration du plan de mesures de relance.

Le *Bundestag* allemand a préconisé la mise en œuvre des réformes recommandées dans le cadre du semestre européen, ainsi que la coordination des mesures économiques et sociales et des instruments de politique budgétaire.

Plusieurs Parlements/Chambres ont formulé des remarques d'ordre général concernant les priorités à intégrer dans le plan de mesures de relance. L'*Eduskunta* finlandais et le *Riigikogu* estonien ont insisté sur le renforcement global du marché unique. La *Saeima* lettone a souligné que les mesures adoptées devraient répondre à des besoins urgents et à moyen terme des régions ou des États membres, le *Riksdag* suédois ajoutant qu'elles devraient cibler les régions de l'UE qui avaient le plus souffert de la pandémie d'un point de vue économique et social. L'*Országgyűlés* hongrois et le *Senat* polonais ont reconnu que la pandémie avait eu des répercussions différentes sur les États membres, régions, entreprises et secteurs, et ont fait valoir que l'imposition de priorités selon une approche descendante pourrait rendre celles-ci inefficaces. Alors que le *Senat* polonais a souligné que les mesures prises au niveau de l'UE devraient couvrir l'ensemble des domaines de la vie économique et sociale, l'*Országgyűlés* hongrois a appelé à mettre l'accent sur la protection des vies et des emplois et sur le redémarrage de la croissance économique. Ce dernier avis était également celui de la *Kamra tad-Deputati* maltaise et du *Riksdag* suédois.

Le *Senat* roumain a considéré quant à lui que les mesures proposées par la Commission européenne à la suite de la crise devraient aider directement les catégories les plus touchées – citoyens, PME, biens et services publics – et a reconnu la nécessité d'initiatives de l'UE dans certains domaines considérés comme relevant de la responsabilité des gouvernements, par exemple le financement des services de santé publics et la préparation du personnel professionnel nécessaire.

En plus d'énumérer des domaines prioritaires pour l'élaboration du plan européen de mesures de lutte contre les conséquences économiques et sociales de la pandémie de Covid-19, plusieurs Parlements/Chambres ont partagé leurs réflexions sur la méthode et le cadre global utilisés.

Le *Nationalrat* et le *Bundesrat* autrichiens ont suggéré le suivi et l'évaluation de l'efficacité de l'instrument SURE.

La *Tweede Kamer* a souligné le principe de conditionnalité dans le contexte des plans d'aide européens.

Selon l'*Eduskunta* finlandais, la transparence et la bonne gouvernance devraient constituer un principe directeur pour l'élaboration des mesures, et seules les mesures jugées les plus efficaces devraient être encouragées. L'*Eduskunta* finlandais a considéré comme essentielle la poursuite du débat sur la soutenabilité de la dette en Europe.

Le *Sénat* français a appelé à une validation rapide des plans nationaux de relance ; à la mise en place d'un système européen de ressources propres visant à aider au remboursement de l'emprunt collectif ; et à l'introduction d'aides et de garanties qui dépendront de l'ampleur de la récession due à la crise.

En ce qui concerne la transition écologique et numérique, la *Camera dei deputati* italienne a préconisé une approche horizontale et transversale des sujets individuels.

Afin de lutter efficacement contre les conséquences économiques de la pandémie, le *Sejm* polonais a indiqué que la période de référence devrait commencer à la fin de l'année 2019 ou du premier trimestre 2020, et que devraient être inclus les États membres qui étaient à l'étape de convergence en ce qui concerne les critères d'allocation et prévoient une baisse de leur croissance économique. Le *Sejm* polonais a indiqué qu'un remboursement rapide, provenant du budget de l'UE, des dépenses engagées par les bénéficiaires de la politique de cohésion pourrait représenter un mécanisme important de lutte contre les effets négatifs de la pandémie.

La *Camera Deputa ilor* roumaine a souligné le besoin de maintenir un équilibre entre les mesures de relance et les objectifs fixés dans le programme stratégique de l'UE, demandant également un mécanisme efficace de lutte contre l'abus des aides d'État et de prévention des répercussions de la pandémie sur la concurrence et l'entrepreneuriat.

Le *Národná rada* slovaque a estimé que les mesures adoptées devraient garantir une flexibilité et un délai suffisants pour permettre une répartition efficace des ressources, tandis que les règles relatives au cofinancement devraient demeurer inchangées, dans un esprit de solidarité avec les régions et les États membres moins développés.

Le *Riksdag* suédois a considéré que les mesures européennes d'aide à la relance devraient être temporaires, ciblées, proportionnelles et restreintes à un budget spécifique, tandis que – dans la mesure du possible – le soutien devrait s'appuyer sur les formes de financement et les instruments existants, et non sur de nouvelles ressources propres de l'UE. Le *Riksdag* suédois a affirmé en outre que l'accent devrait être mis sur les premières années de la relance, et que les aides ne devraient porter que sur la gestion de crise et la relance. Selon le *Riksdag* suédois, le soutien apporté aux États membres devrait être compatible avec le cadre de politique économique de l'UE et, le cas échéant, avec les recommandations spécifiques par pays ; ce soutien devrait par ailleurs être conditionné à la promotion des valeurs fondamentales de l'UE. Le *Riksdag* suédois a également considéré que le soutien apporté aux investissements privés devrait avoir une forte valeur ajoutée, être fondé sur la demande et être financièrement viable.

Le Parlement européen a rappelé sa résolution du 17 avril 2020, dans laquelle il demandait le déploiement d'un important plan de relance visant à transformer l'économie et à renforcer sa résilience, à soutenir les PME et à favoriser l'emploi et les compétences de manière à atténuer les effets de la crise sur les travailleurs, les consommateurs et les familles. Le Parlement européen a par ailleurs appelé au lancement d'un ambitieux cadre financier pluriannuel (CFP), à la réforme du système des ressources propres de l'UE afin de garantir le plan de relance et à l'utilisation de toutes les ressources et de tous les fonds non utilisés dans le budget actuel de l'UE.

2.10.b Onze des 25 Parlements/Chambres ont exprimé leur soutien à l'inclusion des enjeux liés au climat et à la durabilité au cœur du plan de mesures d'aide à la relance, aux côtés de la transition numérique.

L'*Eduskunta* finlandais a souligné que le plan de relance devrait aider l'UE à réaliser ses ambitions en matière de changement climatique. Le *Bundesrat* allemand a souligné qu'il était important que l'attention soit accordée à la durabilité compétitive au sein de l'UE, indiquant que les investissements publics devraient respecter un « serment écologique » selon lequel ils ne causeront aucun préjudice ; il insiste de plus sur l'importance de conserver la nature intacte et de favoriser la biodiversité.

En ce qui concerne la transition numérique, la *Camera dei deputati* italienne a souligné que la stratégie en faveur de l'économie circulaire, en particulier la conversion de certains secteurs et la création de nouveaux emplois, va de pair avec les objectifs de la transition numérique, notamment la stratégie en matière de données et la création d'un nuage européen ; le *Senato della Repubblica* italien a indiqué pour sa part que la pandémie avait révélé l'importance de systèmes plus efficaces pour l'échange de données et d'informations, ainsi que d'une meilleure coordination entre États membres.

Le *Seimas* lituanien a souligné le besoin de prendre en considération les besoins des États membres et les répercussions de la crise sur eux dans le cadre des délibérations sur l'attribution de ressources du fonds de relance ; il a par ailleurs estimé que devraient être prioritaires les investissements qui contribuent aux réformes structurelles, à la transformation écologique et numérique et à l'amélioration des systèmes de santé. Le *Državni svet* slovène a demandé un renforcement des investissements dans la transition numérique, l'IA et les technologies neutres pour le climat.

Le *Sénat* français a souligné le besoin de concilier la lutte contre le changement climatique, le développement durable et économique et l'inclusion sociale, estimant par ailleurs que l'Union européenne ne devrait se priver d'aucune technologie pour réaliser ses objectifs ambitieux, notamment en matière de neutralité climatique et d'efficacité énergétique.

Certains Parlements/Chambres ont exprimé des avis plus mitigés.

Le *Senat* roumain a insisté sur le besoin de trouver le bon équilibre entre, d'une part, le soutien financier apporté par l'UE à chaque État membre pour la réalisation de ses objectifs en matière de climat et de durabilité, et, d'autre part, les besoins et moyens financiers de chaque État membre, en veillant à ce que les objectifs fixés n'excèdent pas la capacité de soutien financier de chaque État membre.

La *Poslanecká sn movna* tchèque a appelé à faire preuve de prudence en établissant des liens entre la réponse à la pandémie et les mesures de relance de l'économie. Selon la *Kamra tad-Deputati* maltaise, la priorité devrait être accordée à la survie de l'activité économique et à la protection de l'emploi. Le *Senat* polonais a estimé que les objectifs en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre représentaient un obstacle dans divers secteurs de l'économie, qui pourrait être lié à l'élargissement du champ d'application des compétences de l'UE ; il a donc considéré que la décision concernant ces objectifs devrait faire l'objet d'une évaluation de la subsidiarité par les parlements nationaux, prenant en considération leur faisabilité au vu du bouquet énergétique de chaque État membre.

Trois Parlements/Chambres ont répondu que la question n'avait pas encore été débattue.

2.11 La majorité des Parlements/Chambres (20 sur 35) ont indiqué ne pas avoir d'avis sur la question du conditionnement de l'attribution de fonds de l'UE au respect des seuils d'émission de CO₂. Six répondants se sont déclarés favorables au conditionnement de l'attribution de fonds de l'UE au respect des seuils d'émission de CO₂, tandis que sept Parlements/Chambres étaient opposés à cette

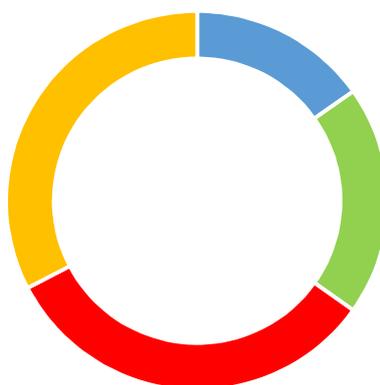
possibilité. La *Chambre des représentants* belge a estimé que la compatibilité avec le pacte vert constituait une condition préalable importante à l'octroi de fonds pour la relance.

2.12.a La majorité des Parlements/Chambres (20 sur 27) se sont déclarés favorables à l'introduction de nouvelles ressources propres de l'UE, en plus de la taxe sur les déchets en plastique non recyclés, tandis que sept répondants y étaient opposés.

2.12.b En complément à la question précédente, 19 des 23 répondants se sont prononcés en faveur de l'introduction d'au moins une nouvelle source de ressources propres pour l'UE.

- J La proposition ayant reçu le plus grand soutien concernait une contribution nationale sur la base de l'assiette commune consolidée de l'impôt sur les sociétés, à laquelle étaient favorables sept Parlements/Chambres (*Bundestag* allemand, *Narodno sabranie* bulgare, *Assemblée nationale* française, *Camera dei deputati* italienne, *Senato della Repubblica* italien, *Sejm* polonais et Parlement européen).
- J Les recettes du système de l'UE d'échange de quotas d'émissions ont reçu le soutien de neuf Parlements/Chambres (*Bundestag* allemand, *Sénat* belge, *Assemblée nationale* française, *Camera dei deputati* italienne, *Senato della Repubblica* italien, *Chambre des Députés* luxembourgeoise, *Assembleia da República* portugaise, *Camera Deputa ilor* roumaine et Parlement européen).
- J Quinze Parlements/Chambres se sont déclarés favorables à une taxe sur le numérique (*Bundestag* allemand, *Nationalrat* et *Bundesrat* autrichiens, *Chambre des représentants* belge, *Sénat* belge, *Assemblée nationale* française, *Camera dei deputati* italienne, *Senato della Repubblica* italien, *Saeima* lettonne, *Chambre des Députés* luxembourgeoise, *Sejm* polonais, *Assembleia da República* portugaise, *Camera Deputa ilor* roumaine, *Senat* roumain, *Národná rada* slovaque, *Senát* tchèque).
- J L'idée d'un mécanisme de compensation carbone aux frontières a également obtenu le soutien de 15 Parlements/Chambres (*Bundestag* allemand, *Chambre des représentants* belge, *Sénat* belge, *Narodno sabranie* bulgare, *Assemblée nationale* française, *Vouli ton Ellinon* grec, *Camera dei deputati* italienne, *Senato della Repubblica* italien, *Saeima* lettonne, *Sejm* polonais, *Assembleia da República* portugaise, *Camera Deputa ilor* roumaine, *Národná rada* slovaque, *Senát* tchèque, Parlement européen).

Quelle forme devraient prendre de nouvelles ressources propres de l'UE ?



- Contribution nationale sur la base de l'assiette commune consolidée de l'impôt sur les sociétés
- Recettes du système d'échange de quotas d'émission de l'UE
- Nouvelles ressources propres basées sur une taxe sur le numérique
- Compensation carbone aux frontières

Cinq Parlements/Chambres (*Bundestag* allemand, *Chambre des représentants* belge, *Vouli ton Ellinon* grec, *Camera dei deputati* italienne, Parlement européen) ont suggéré d'autres sources de nouvelles ressources propres de l'UE, telles qu'une taxe sur les transactions financières. Le *Senat* roumain a suggéré une nouvelle ressource propre fondée sur l'imposition des grandes entreprises actives dans le monde entier dans le secteur informatique, qui prendrait la forme d'une redevance calculée sur la base de la quantité d'informations que ces entreprises recueillent et exploitent.

Le *Bundestag* allemand a souligné que la nature précise des nouvelles ressources propres présentées par le Conseil européen en juillet 2020 devait encore être examinée. L'*Eduskunta* finlandais a indiqué que sa position définitive sur cette question dépendrait des effets globaux de la proposition de nouvelles ressources propres de l'UE. Le *Vouli ton Ellinon* grec a souligné que de nouvelles ressources propres de l'UE devraient éviter le transfert d'une charge financière excessive vers les États membres moins prospères. La *Kamra tad-Deputati* maltaise a exprimé une préférence pour de nouvelles ressources propres fondées uniquement sur les revenus issus du système de l'UE d'échange de quotas d'émission, comme l'avait proposé la Commission européenne en 2018.

De manière plus générale, l'*Eduskunta* finlandais a estimé que des taxes environnementales ciblées pourraient orienter les activités au sein de l'UE vers des objectifs climatiques et environnementaux fixés d'un commun accord, et a suggéré d'examiner les possibilités d'action au niveau de l'UE pour soutenir les finances des secteurs publics et la transparence du secteur financier.

Le *Sénat* français s'est déclaré favorable à l'augmentation des ressources propres de l'UE dans le but de permettre un CFP ambitieux et de contenir la hausse des contributions nationales au financement de l'Union.

Le Parlement européen a exprimé son soutien à l'introduction d'un panier de nouvelles ressources propres afin de générer de véritables recettes de l'UE, et ainsi de refinancer les coûts liés aux emprunts réalisés au titre de l'instrument de l'UE pour la relance à moyen et à long terme ; le but de cette initiative serait d'éviter que les budgets nationaux ne soient soumis à une pression supplémentaire

(sous la forme d'une augmentation des contributions fondées sur le RNB) et que les instruments d'investissement et les programmes de dépenses relevant du CFP ne soient soumis à une pression à la baisse. Les nouvelles ressources propres évoquées explicitement par le Parlement européen incluaient les revenus issus du régime d'échange de droits d'émission, de la taxe sur les transactions financières, du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, d'une redevance numérique et de l'assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés ; le Parlement européen a également précisé que d'autres ressources pourraient être envisagées.

Le *Senat* polonais et les *Cortes Generales* espagnoles ont indiqué que cette question n'avait pas encore été débattue au sein des commissions compétentes et qu'aucune résolution ad hoc n'avait été adoptée à ce sujet, tandis que l'*Eduskunta* finlandais n'était pas en mesure de fournir une réponse claire en raison de débats parlementaires en cours.

2.13.a Quatorze des 32 répondants ont manifesté leur soutien à l'idée de retenir substantiellement les financements européens, par exemple du Fonds de cohésion, en présence d'un danger avéré de violation grave de l'État de droit mettant en péril les intérêts financiers de l'UE. Le *Sénat* belge a indiqué que la plupart des membres de sa délégation auprès du Comité d'avis fédéral chargé des questions européennes s'étaient déclarés favorables à cette idée. Le *Narodno sabranie* bulgare a ajouté que le principe d'état de droit devrait être appliqué à toutes les procédures d'attribution de fonds de l'UE.

Le Parlement européen a rappelé sa position en première lecture, adoptée le 4 avril 2019, vis-à-vis de la proposition de règlement relatif à la Protection du budget de l'Union en cas de défaillance généralisée de l'état de droit dans un État membre, en ajoutant des amendements visant à préciser la définition d'une « défaillance généralisée ».

Certains Parlements/Chambres ont appelé à traiter cette question avec prudence (*Senato della Repubblica* italien), rappelant les mécanismes existants de maintien de l'état de droit (*Vouli ton Antiprosopon* chypriote) et mettant en garde contre une duplication des instruments et mécanismes (*Sejm* polonais, *Camera Deputa ilor* roumaine) ou une hausse de la conditionnalité qui ferait obstacle à la mise en œuvre des fonds (*Kamra tad-Deputati* maltaise). La *Camera Deputa ilor* roumaine a indiqué préférer un mécanisme fort et transparent, applicable à tous les États membres sur un pied d'égalité. La *Camera dei deputati* italienne a demandé une évaluation de la valeur ajoutée du mécanisme conditionnant l'attribution de fonds de l'UE au respect de l'état de droit. Le *Vouli ton Antiprosopon* chypriote a estimé pour sa part que la rétention de fonds de l'UE ne devrait être envisagée qu'après que de graves manquements auront été constatés, ajoutant que la proposition relative à une rétention de fonds ex ante ne semblait pas compatible avec les processus institutionnels et les garanties de l'UE.

Plusieurs Parlements/Chambres ont fait état de réflexions plus générales sur la question. Le *Riigikogu* estonien a souligné l'importance d'assurer le respect de l'état de droit dans tous les États membres. Le *Senat* roumain s'est prononcé en faveur de la mise en place d'un mécanisme de protection du budget de l'UE en cas de défaillance généralisée de l'état de droit dans les États membres affectant ou risquant d'affecter le budget de l'UE. L'*Eduskunta* finlandais a insisté sur l'importance de la proposition en ce qui concerne le renforcement des outils de l'UE en matière d'état de droit et la protection des intérêts financiers de l'UE. La *Kamra tad-Deputati* a reconnu que le respect effectif de l'état de droit constituait une condition préalable au maintien d'un niveau suffisant de protection des dépenses de l'UE dans les États membres. Le *Državni svet* slovène a estimé que l'application

inconditionnelle des valeurs de l'UE, y compris l'état de droit, devrait être dûment prise en considération, tandis que l'*Országgyűlés* hongrois a considéré la protection des intérêts financiers de l'UE comme un objectif commun.

L'*Országgyűlés* hongrois, la *Camera dei deputati* italienne et le *Sénat* français ont souligné le besoin de fixer des critères clairs et objectifs pour l'activation du mécanisme de sanctions et de définir une méthode d'évaluation transparente. Le *Sénat* français a par ailleurs proposé d'élargir le champ de la réflexion relative aux modalités de prise en compte de politiques non coopératives, notamment en matière sociale et budgétaire.

Le *Sejm* polonais a demandé quant à lui la suppression du mécanisme proposé – qui conditionnerait l'attribution de fonds de l'UE au respect de l'état de droit – du projet de règlement, faisant valoir que l'introduction d'un mécanisme de ce type n'a pas de fondement dans les traités.

Cinq Parlements/Chambres ont indiqué ne pas avoir d'avis sur la question, ou n'en avoir pas encore débattu.

2.13.b En réponse à la question sur la procédure appropriée pour activer le mécanisme en cas de danger avéré de violation grave de l'état de droit mettant en péril les intérêts financiers de l'UE, 17 Parlements/Chambres sur 30 ont choisi l'une des possibilités suivantes proposées :

- J La majorité qualifiée au Conseil a emporté le soutien de six Parlements/Chambres (*Narodno sabranie* bulgare, *Camera dei deputati* italienne, *Senato della Repubblica* italien, *Chambre des Députés* luxembourgeoise, *Tweede Kamer* néerlandaise, *Assembleia da República* portugaise) ;
- J L'unanimité au Conseil a obtenu le soutien de cinq Parlements/Chambres (*Vouli ton Ellinon* grec, *Országgyűlés* hongrois, *Kamra tad-Deputati* maltaise, *Državni zbor* slovène, *Poslanecká sn movna* tchèque) ;
- J La majorité qualifiée inversée au conseil a été choisie par six Parlements/Chambres (*Bundesrat* allemand, *Sénat* belge, *Folketing* danois, *Assemblée nationale* française, *Riksdag* suédois, Parlement européen).
- J

Six Parlements/Chambres ont indiqué qu'ils n'avaient pas d'avis sur la question, que les débats étaient en cours ou qu'aucun débat n'avait eu lieu.

Tandis que la *Camera Deputa ilor* roumaine a estimé qu'une analyse plus approfondie de la proposition était nécessaire, le *Bundestag* allemand a demandé une procédure de vote qui ne permettrait pas à une minorité au Conseil de bloquer le mécanisme, afin de garantir son efficacité. Le *Bundestag* allemand a déclaré qu'une intervention de l'UE était nécessaire en cas de violation grave de la démocratie et de l'état de droit dans les États membres. Le *Nationalrat* et le *Bundesrat* autrichiens ont proposé que cette question soit débattue dans le cadre de la Conférence sur l'avenir de l'Europe. Le *Sejm* polonais a souligné que le Conseil européen devrait prendre la décision finale concernant l'application ou non de sanctions.

Le *Senát* tchèque a fait part de son désaccord avec le mécanisme de prise de décision proposé en vertu duquel la proposition de la Commission européenne serait réputée adoptée par le Conseil à moins que celui-ci ne décide de la rejeter à la majorité qualifiée. Le *Senát* tchèque a demandé la mise en place d'une procédure qui, d'une part, ne permettrait pas à un État membre ou à un petit nombre d'États

membres de bloquer l'adoption de la décision par la majorité et, d'autre part, nécessiterait le soutien d'une majorité qualifiée d'États membres.

Avenir numérique de l'Europe et sécurité des communications

2.14 En ce qui concerne l'IA, les données et l'avenir numérique, la moitié des répondants (16 Parlements/Chambres sur 32) ont mentionné l'application des technologies numériques à l'un au moins des domaines suivants : administration publique, enseignement et services de santé.

Dans le domaine de l'administration publique, les répondants ont évoqué l'utilisation des outils numériques pour la soumission de formulaires et le paiement des impôts et redevances en ligne (*Narodno sabranie* bulgare) et pour l'administration en ligne de manière générale.

Dans le domaine de l'enseignement, la majorité des Parlements/Chambres ont convenu de l'importance de l'enseignement numérique, du renforcement de l'habileté numérique dans le système éducatif (*Bundesrat* allemand), de la transition numérique pour les processus et outils d'apprentissage (*Senato della Repubblica* italien) et de la recherche et de l'innovation responsables (*Camera Deputa ilor* roumaine).

Enfin, dans le domaine de la santé, les répondants ont considéré que l'utilisation des données de santé et de l'intelligence artificielle pourrait contribuer à la lutte contre la propagation des maladies infectieuses ainsi qu'aux soins à distance, grâce à la transition numérique pour les services d'assistance et de prévention médicales.

D'autres domaines d'application potentiels ont été évoqués par les Parlements/Chambres, tels que l'industrie et le développement des PME (*Assemblée nationale* française, *Senato della Repubblica* italien, *Camera Deputa ilor* roumaine) et la mise au point plus rapide de vaccins (*Narodno sabranie* bulgare). Ont également été mentionnés dans ce contexte le télétravail, l'apprentissage en ligne, le commerce en ligne et l'administration en ligne (*Bundesrat* allemand), la transition numérique pour les procédures juridiques et le fonctionnement des tribunaux et des procédures civiles et administratives (Parlement européen), la réduction de la charge réglementaire et l'amélioration de l'accès au financement et aux marchés (*Senat* roumain).

En ce qui concerne les PME, leur accès à l'IA était perçu comme étant un ingrédient central de l'utilisation efficace et du développement de l'IA en Europe (*Bundesrat* allemand), cette technologie ayant également un fort potentiel dans divers domaines d'application tels que la production industrielle et les chaînes d'approvisionnement stratégique (*Senato della Repubblica* italien). Le *Sénat* français a indiqué que le déploiement des réseaux 5G, encadré par les normes européennes de sécurité, devrait être accéléré et coordonné au niveau de l'UE afin de stimuler l'activité économique et la compétitivité, y compris pour les PME, dans le cadre de la relance.

Concernant l'administration en ligne, le *Riigikogu* estonien a proposé l'élaboration d'un plan d'action afin de veiller à la réalisation des objectifs de la déclaration de Tallinn ; il a par ailleurs estimé qu'il était important de revoir le règlement eIDAS et de le mettre en œuvre aux côtés de la directive sur les services et du règlement établissant un portail numérique unique.

On citera parmi les autres questions soulevées la protection des données et la cybersécurité, en particulier en ce qui concerne la disponibilité de données de haute qualité et la tension qui existe entre l'exploitation des données et la protection de la vie privée (*Tweede Kamer* néerlandaise). Les bases de données partagées de manière générale (*Narodno sabranie* bulgare) et plus précisément l'espace

européen des données – qui fixe un cadre organisationnel uniforme permettant l’exploitation des données de manière sûre, transparente et efficace aux fins de protection de la santé, de recherche et de développement (*Senat* polonais) – ont également été évoqués.

L’*Assembleia da República* portugaise a évoqué son débat en cours concernant la mise en œuvre d’une charte des droits fondamentaux dans le domaine numérique et s’est déclarée optimiste concernant l’utilisation équitable et sûre des nouvelles technologies et des outils numériques pour lutter contre les cybermenaces, élaborer des plans d’action contre la désinformation, protéger les données et maintenir l’humain au centre de l’IA. Le *Sejm* polonais a indiqué que l’échange de données était un facteur essentiel, tout en soulignant le besoin d’assurer la protection des données et la cybersécurité.

D’autres observations ont été partagées à ce sujet, par exemple l’importance du développement numérique pour la transition écologique, les modèles économiques numériques, le marché interne et l’adaptation des règles de concurrence à l’intelligence artificielle et à la robotique. Sur ce dernier point, la *Kamra tad-Deputati* maltaise a considéré la transition numérique comme une occasion d’obtenir un avantage dans d’importants domaines technologiques émergents, notamment l’informatique en nuage et la robotique, grâce à des centres de recherche partagés.

Certains Parlements/Chambres n’avaient pas encore débattu cette question, et n’ont donc exprimé aucun avis à son sujet (*Vouli ton Antiprosopon* chypriote, *Poslanecká sn movna* tchèque, *Vouli ton Ellinon* grec, *Seimas* lituanien). L’*Országgyűlés* hongrois a indiqué que les débats étaient en cours en plénière et en commission. L’*Eerste Kamer* néerlandaise a indiqué qu’elle s’était dotée d’un groupe de travail sur l’IA qui, ayant été constitué en septembre 2020, n’avait pas encore rendu ses conclusions.

2.15 Vingt-six Parlements/Chambres (sur 28) ont estimé que la création d’un marché intérieur numérique, par l’harmonisation des règles pour les entreprises technologiques et en ligne, représentait une chance de rebond économique en générant de la croissance et en créant des emplois.

Seules deux chambres ne partageaient pas cet avis.

2.16 La majorité des Parlements/Chambres ayant répondu (21 sur 35) ont indiqué que les réunions en personne, ou du moins certains aspects de ces réunions, ne pouvaient être remplacés par des systèmes de visioconférence, certains Parlements/Chambres précisant que ces systèmes devraient représenter une solution alternative des réunions ad hoc ou sous format mixte, car ils conviennent mieux aux petits groupes de discussion.

La *Camera Deputa ilor* roumaine a également reconnu que la communication numérique entre les parlements nationaux offrait des avantages en matière de temps et de coûts, tandis que l’*Országgyűlés* hongrois estimait que, dans le cas de certains types de rencontres interparlementaires, les visioconférences devraient être privilégiées dans le contexte actuel.

Le Parlement européen a estimé qu’il n’y avait aucune raison de ne pas utiliser les outils numériques en cas de besoin pour les rencontres interparlementaires ou d’autres formes de dialogue interparlementaire, mais uniquement dans des circonstances exceptionnelles.

Le *Nationalrat* et le *Bundesrat* autrichiens ont souligné les possibilités offertes par ces outils technologiques, par exemple celle d’entrer en liaison à distance avec des orateurs ou experts, ce qui

serait impossible sans ces technologies. De plus, le *Folketing* danois a affirmé que des réunions ad hoc sur un sujet précis pourraient être organisées rapidement.

Certains Parlements/Chambres ont exprimé des réserves concernant les outils d'interprétation et leurs limites (*Camera Deputa ilor* roumaine), des différences en matière de capacités techniques comme la vitesse du réseau (*Saeima* lettonne), la difficulté de mener des discussions, négociations et débats animés ou d'adopter des contributions/conclusions et l'absence d'occasions d'interagir et de former des réseaux de contacts (*Senát* tchèque, *Bundesrat* allemand, *Seimas* lituanien).

Certains Parlements/Chambres ont mentionné leur travail en commission et en plénière à l'aide d'outils de visioconférence (*Narodno sabranie* bulgare, *Državni svet* slovène), tandis que d'autres ont souligné l'absence de consensus à ce sujet (*Tweede Kamer* néerlandaise) et le fait qu'une résolution ad hoc sur cette question n'avait pas encore été approuvée (*Cortes Generales* espagnoles).

2.17 Quatorze des 34 répondants se sont déclarés favorables au développement d'un outil de conférence européen unique pour renforcer la souveraineté numérique de l'UE, tandis que 19 n'ont pas exprimé d'avis à ce sujet.

Les répondants favorables à l'idée ont principalement indiqué qu'un tel outil devrait permettre l'interprétation en simultané tout en assurant la protection des données. L'*Országgyűlés* hongrois a fait valoir que les discussions à ce sujet devraient être organisées de manière commune et qu'il conviendrait d'évaluer les meilleures pratiques avant d'exprimer des idées spécifiques, tandis que l'*Assembleia da República* portugaise a estimé que les règles relatives à la mise en œuvre et au financement de cet outil devraient être décidées au niveau de l'UE ().

En ce qui concerne le financement, le *Bundestag* allemand a indiqué qu'un modèle similaire à celui du secrétariat de la COSAC pourrait être envisagé, tandis que le *Vouli ton Ellinon* grec a suggéré que les coûts soient centralisés au niveau de l'UE.

Le *Bundestag* allemand a également proposé de soumettre la question au groupe de travail sur les visioconférences dans le cadre de la prochaine conférence des présidents des parlements.

L'*Eduskunta* finlandais répondu à cette question par la négative, faisant valoir que le développement d'un outil ad hoc demanderait beaucoup de temps et de ressources, étant donné que l'acquisition et l'exploitation des technologies sont laissées à la discrétion de chaque parlement et que les présidents ne recommanderaient donc que des systèmes d'interopérabilité.

De même, le *Nationalrat* et le *Bundesrat* autrichiens ont indiqué que plusieurs outils de visioconférence avaient déjà été utilisés avec succès, mais qu'il était trop tôt pour décider d'un outil unique car il pourrait ne pas être compatible avec d'autres. La *Saeima* lettonne s'est déclarée favorable à l'examen d'outils existants et au renforcement de leur sécurité, plutôt qu'à la création de nouveaux outils.

L'*Eerste Kamer* néerlandaise a convenu qu'un outil européen unique de visioconférence pourrait améliorer la communication entre les parlements et appelé à un renforcement de la compatibilité entre les systèmes existants ou à la création d'une norme européenne.

À épingle

En conclusion, il a été demandé aux Parlements/Chambres de partager leurs réflexions sur les réponses des États membres et de l'UE à la pandémie de Covid-19 et d'évaluer en quoi elles avaient été efficaces et quelles avaient été leurs faiblesses.

2.18.a Les répondants ont évoqué une série de mesures qui, d'après eux, avaient réussi à remédier aux conséquences de la pandémie de Covid-19.

Plusieurs Parlements/Chambres ont salué les réponses des institutions de l'UE (*Nationalrat* et *Bundesrat* autrichiens, *Riigikogu* estonien, *Camera dei deputati* italienne, *Senato della Repubblica* italien, *Seimas* lituanien, *Assembleia da República* portugaise, *Senat* roumain *Državni svet* slovène et Parlement européen). Ils ont ainsi mentionné les mesures décisives pour faire face à la crise, par exemple :

- l'instrument SURE (*Nationalrat* et *Bundesrat* autrichiens, *Assembleia da República* portugaise) ;
- les mesures adoptées par la BCE, l'activation de la clause dérogatoire générale du pacte de stabilité et de croissance, la flexibilité dans l'utilisation des fonds structurels et l'assouplissement des règles relatives aux aides d'État (*Camera dei deputati* italienne, *Senato della Repubblica* italien) ;
- la flexibilité accrue des règles relatives au secteur fiscal de l'UE (*Riigikogu* estonien) ;
- la création de l'instrument de l'UE pour la relance (*Seimas* lituanien) ;
- la facilité pour la reprise et la résilience (*Nationalrat* et *Bundesrat* autrichiens) ;
- les régimes de chômage partiel (*Assemblée nationale* française, *Assembleia da República* portugaise) ;
- le plan de mesures adopté par l'Eurogroupe le 9 avril 2020 (*Assembleia da República* portugaise).

Le *Riigikogu* estonien a salué le rôle clé de la Commission européenne dans la recherche d'un vaccin contre la Covid-19, tandis que le *Vouli ton Ellinon* grec a estimé que la stratégie de l'UE en matière de vaccins était très prometteuse, indiquant en conclusion que l'accès rapide à un vaccin fiable pour la population démontrait l'importance de la coopération au sein de l'UE. La *Camera Deputa ilor* roumaine a également souligné les initiatives liées au vaccin comme étant l'un des éléments les plus réussis de la réponse à la pandémie.

Les Parlements/Chambres ont évoqué d'autres réponses à la crise jugées efficaces dont :

- la coopération transfrontalière (*Eduskunta* finlandais, *Assemblée nationale* française, *Vouli ton Ellinon* grec) ;
- le dialogue (*Camera Deputa ilor* roumaine) et l'échange d'informations (*Kamra tad-Deputati* maltaise) ;
- les tests à grande échelle (*Vouli ton Antiprosopon* chypriote, *Chambre des Députés* luxembourgeoise, *Sejm* polonais) ;
- la coordination des acquisitions et la préservation des chaînes d'approvisionnement en équipement médical et de protection (*Bundestag* allemand, *Državni svet* slovène, Parlement européen) ;

- la réduction de la dépendance vis-à-vis de pays tiers (*Vouli ton Ellinon* grec), l'utilisation accrue des technologies numériques (*Državni svet* slovène), notamment le télétravail (*Vouli ton Antiprosopon* chypriote, *Državni zbor* slovène) ;
- l'adoption rapide des réunions en ligne et des outils de visioconférence (*Državni zbor* slovène) et la communication de manière générale (*Camera Deputa ilor* roumaine).

L'*Eduskunta* finlandais a souligné les mesures de confinement précoces et généralisées, ainsi que l'adaptation à la situation, par exemple en renforçant le degré de préparation du système de santé et en augmentant la capacité des services de réanimation. Le *Senato della Repubblica* italien a évoqué la coordination des systèmes nationaux de santé ainsi que les subventions et les mesures d'exonération accordées aux travailleurs et aux entreprises. Le *Vouli ton Ellinon* grec a exprimé son soutien à la mise en place, entre les chercheurs de l'UE, de réseaux de partage de données sur les résultats de leurs recherches. L'*Országgyűlés* hongrois s'est déclaré favorable aux restrictions imposées à la libre circulation des personnes, aux règles spéciales concernant les personnes âgées et vulnérables visant à protéger leur vie et leur santé, et aux mesures de protection de l'emploi et de soutien aux secteurs les plus touchés par la crise. La *Kamra tad-Deputati* maltaise a mentionné la production locale d'équipements médicaux et l'acquisition directe auprès de pays ou de fabricants spécifiques, et salué les mesures fondées sur des données probantes, par exemple le port du masque, le lavage des mains et les restrictions sur les grands événements. La *Saeima* lettonne a également déclaré préférer les décisions fondées sur des données empiriques et prises de manière semi-automatique. Le *Sejm* polonais a salué les États membres pour leur financement de la recherche sur la Covid-19.

En ce qui concerne les prochaines étapes à suivre, le *Seimas* lituanien a souligné que l'instrument de l'UE pour la relance devrait être ouvert à tous les États membres, sur la base de critères objectifs et réalistes reflétant les répercussions de la crise, tandis que le *Nationalrat* et le *Bundesrat* autrichiens ont appelé à une révision et à un contrôle de la facilité pour la reprise et la résilience ainsi que de l'instrument SURE. L'*Assemblée nationale* française a indiqué que les régimes de chômage partiel pourraient servir d'exemple pour une future Europe sociale.

2.18.b Parmi les éléments de réponse à la pandémie de Covid-19 qui devraient être évités à l'avenir, la plupart des Parlements/Chambres ayant répondu ont mentionné l'absence de coordination dans la fermeture des frontières et dans les restrictions à la libre circulation des personnes et des biens (qui a eu des répercussions sur le marché intérieur), ainsi que le manque de cohérence dans la distribution d'équipements médicaux et de médicaments essentiels.

D'autres mesures à éviter selon certains Parlements/Chambres incluaient la limitation des transports (*Camera Deputa ilor* roumaine) et l'imposition de confinements généralisés par opposition à des actions ciblées et spécifiques pour endiguer la propagation du virus (*Camera dei deputati* italienne), la désinformation dans les médias et la réduction des programmes de financement de la recherche et du développement (*Sejm* polonais) et l'hésitation dans la prise de décisions (*Saeima* lettonne).

La *Camera Deputa ilor* roumaine a estimé que la Commission européenne s'était montrée trop lente dans sa communication sur l'état de la pandémie et dans la transmission aux États membres de plans de réduction des effets de la crise (cet avis est partagé par le *Senat* polonais). L'*Országgyűlés* hongrois a exprimé son désaccord avec l'approche uniforme et la tentative de faire abstraction des compétences nationales.

Le Parlement européen a déploré l'incapacité à agir de manière collective, tout en soulignant le besoin de renforcer la gestion des risques de catastrophe et le degré de préparation et la prévention, ainsi que d'adopter une approche commune des mesures relatives aux déplacements.

Au niveau européen, la *Camera dei deputati* italienne a souligné qu'il fallait d'éviter de réactiver trop tôt le pacte de stabilité et de croissance. L'*Eduskunta* finlandais a indiqué que l'insécurité juridique et les incohérences dans l'application des règles n'étaient pas des éléments souhaitables dans une Union fondée sur l'état de droit.

Trois Parlements/Chambres n'avaient pas encore abordé la question ou n'avaient pas de position officielle (*Sénat belge, Sénat français et Cortes Generales* espagnoles).

34^e
rapport semestriel
COSAC